

Les bâtiments de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite (CGER) à Bruxelles

France Maurus

Logo Archives

France Maurus

Les bâtiments de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite (CGER) de l'îlot délimité par les rues Fossé aux Loups, d'Argent, des
boiteux et Montagne aux Herbes Potagères, à Bruxelles.

Archives de la Ville de Bruxelles

Studia Bruxellae 10

1. Introduction

1.1. Le contexte de l'actualité : nouvelle affectation des bâtiments de cet îlot urbain.

En octobre 2010, BNP Paribas Fortis annonce son intention de vendre ce complexe immobilier par voie de Presse et l'article s'intitule : Cluster Chambon. Les bâtiments de cet îlot attestent de l'existence de cette institution financière : la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite (CGER), alors que le concept de caisse d'épargne s'estompe de la sphère financière belge. Rappelons donc, qu'il s'agit de cet organisme qui a fusionné le 21 Juin 1999 avec la Générale de Banque sous l'appellation de Banque Fortis et qui est rachetée ultérieurement par le groupe BNP Paribas. De même, le souvenir des architectes Alban et Alfred Chambon est ainsi rappelé par les médias alors que le hasard du calendrier programme aussi simultanément l'exposition Alban Chambon par les Archives d'Architecture Moderne, à Ixelles du 16 février au 30 avril 2011.

Les annonces publiées évoquent cinq bâtiments contigus au sein de l'îlot désignés par les termes de Chambon, Beyaert, Building "C", Boiteux et Tiberghien. Ces appellations, données par les services techniques de la CGER, résultent d'un usage interne à la banque, Chambon et Beyaert font référence aux architectes qui ont marqué par leur style ces différents édifices. La désignation Boiteux, de la rue éponyme, évoque la construction d'Alfred Chambon. Les désignations : Bâtiment "C" et Tiberghien, nettement plus récentes, ne font plus appel au contexte de l'architecte unique, puisque ces constructions nécessitent l'action d'équipes pluridisciplinaires vu la complexité des aménagements et impliquent le recours à des bureaux d'études externes à la banque.

Pour actualiser les derniers événements de cette chronique (Mai 2013), ajoutons que le bâtiment Tiberghien a été démoli et que la destruction du bâtiment "C" est en cours.

1.2. Le contexte historique et économique

Au cours de la deuxième moitié du 19e siècle, Bruxelles connaît le phénomène d'urbanisation des capitales européennes tout comme Paris, Vienne et Budapest. L'émergence de la société de masse se traduit par une modification profonde du bâti. La progression de ces économies européennes vers un plus grand développement, nécessite un recours à des volumes architecturaux différents des grandes demeures patriciennes. Dans l'ordre chronologique : les gares, les grands halls d'exposition, les grandes salles de spectacle exigent des techniques de construction plus audacieuses. Pour augmenter les superficies, les maîtres d'œuvre recourent aux charpentes métalliques et puis progressivement à l'usage du béton.

Le développement du secteur tertiaire, au sens économique du terme, requiert des bâtiments adaptés au travail de bureau, et ces bâtiments CGER présentent la particularité unique de retracer tout au cours d'un siècle, l'évolution des techniques de construction de l'immeuble de bureaux, depuis l'Hôtel d'Henri Beyaert jusqu'à l'ensemble contemporain moderne de bureaux, comme le Tiberghien, en passant par le bâtiment d'Alfred Chambon en forme de fer à cheval.

Dresser la chronique architecturale de l'îlot revient aussi à mettre en évidence le défi pour les services techniques des bâtiments, les architectes et les entrepreneurs, de maximiser l'occupation du sol au cours des différents projets, tout en maintenant un éclairage suffisant des locaux au sein du quadrilatère, en facilitant les déplacements entre les différents services et en nivelant les différents plateaux sans négliger l'esthétique architecturale. Ils ont tenu compte de contraintes urbanistiques de perspective, imposées par la Ville de Bruxelles, à la fois par la proximité de la Place des Martyrs et à la fois par le respect du panorama "Colonne du Congrès".

Le nom d'une famille d'architectes est associé à ce complexe immobilier, ils illustrent parfaitement le passage à la Modernité. En effet ce sont deux générations différentes qui se succèdent, l'une, incarnée par le père Alban Chambon, l'autre par le fils Alfred Chambon. Henri Beyaert donne l'impulsion, par son Hôtel du 46 rue Fossé aux Loups. Il est suivi par l'épisode très éphémère d'Henri Van Dievoet, dont la plupart des constructions ont été démolies.

Cet îlot raconte aussi l'évolution du métier de l'entreprise générale de construction, et plus particulièrement au niveau du développement de l'ingénierie des fondations dans ce sous sol bruxellois, très ingrat et dans ce quartier où l'homme a souhaité dominer un élément naturel : l'eau qui résulte du ruissellement des précipitations, effet du relief de la vallée de la Senne.

2. Un quartier de Bruxelles

Le relief du centre de Bruxelles est fortement influencé par la vallée de la Senne. Les rues de l'Ecuyer et d'Assaut présentent notamment des pentes à déclivité très marquée. Elles débouchent en contrebas sur ce quartier de marais au pied de cette véritable colline qui s'élève vers la rue Royale, et dont les rues portent encore les noms de rues des Marais ou des Sables.

Dans le cadre de cette étude, la rue Fossé-aux-Loups est une des artères principales par sa largeur et son trafic puisqu'elle est l'axe de pénétration urbain vers les grands boulevards depuis le haut de la ville. Elle doit son origine comme son nom l'indique, à la première enceinte de Bruxelles, entourée de ce fossé qui a été comblé au fil du temps. La rue Montagne aux Herbes Potagères, prolongation de la rue du Marais, s'avère moins importante au niveau de la fréquentation actuelle, alors que par le passé cet axe a été un lieu stratégique vers les différents marchés de la Ville pour les maraîchers de Schaerbeek. Les tracés de la rue d'Argent et de la rue des Boiteux sont anciens, chemins qui ont facilité l'accès en dehors de la première enceinte vers la fontaine de la rue des Boiteux, à l'emplacement actuel de l'entrée du parking du bâtiment de BNP Paribas Fortis.

L'exploitation commerciale des nappes aquifères facilement accessibles par leur faible profondeur, se concrétise par les établissements des Bains Saint Sauveur du 33 rue Montagne aux Herbes Potagères, qui animent le quartier jusqu'en 1959, date où un parking public est érigé.

L'importance de la présence de l'eau dans cette communauté urbaine en pleine expansion au 19^e siècle, a été démontrée dans l'ouvrage de Madame Chloé DELIGNE.¹ La place des Martyrs, élément primordial dans cette chronique architecturale des bâtiments de la CGER, trouve son origine dans cette exploitation économique de cette ressource hydraulique. En effet la destination de cette superficie rectangulaire d'un jardin potager s'est transformée au 16^e siècle en Rame-aux-Draps, où l'on séchait le linge, pour devenir la place Saint Michel en 1770 avec ses dégagements actuels vers les rues avoisinantes, et finalement en 1830, la place des Martyrs.

Le quadrilatère formé par les rues Fossés aux Loups, d'Argent, des boiteux et Montagne aux Herbes Potagères, délimité par ces quatre rues, figure déjà aux cartes anciennes du 15^e siècle. Au 19^e siècle, le quartier de la rue du Marais, rue des Sables et rue Saint Laurent est décrit comme un quartier très élégant où réside la noblesse et la haute bourgeoisie qui le quittent progressivement pour s'installer au quartier Léopold jusqu'à la limite d'Ixelles. Parmi les occupants célèbres de la rue des Sables, Jules Anspach, bourgmestre, est un des plus influents.²

De nombreux commerces donnent vie au quartier jusqu'au début des années 70, depuis l'échoppe d'artisan qui pratique à front de rue jusqu'au fabricant qui est relayé à l'arrière, souvent dans une cour intérieure à l'îlot. Les propriétaires de journaux se sont aussi installés dans ce quartier proche des lieux où la vie politique se centralise, au sein des bâtiments de la rue de la Loi. De nombreux estaminets sont fréquentés par les journalistes.

La Direction de la CGER entreprend les constructions de ses bureaux dans ce contexte et rachète les parcelles bâties au fur et à mesure des mutations de propriété.

3. Contexte historique de la CGER

La chronique architecturale de cet îlot et l'occupation successive des autres îlots jusqu'à la rue aux Choux est liée au développement de cette institution financière. Ces bâtiments ont abrités plusieurs milliers d'agents statutaires de la CGER, de l'ordre de 4000 à 5000 personnes.

3.1. Création de la caisse de Retraite en 1850 et de la Caisse d'Épargne en 1865

La société de la première moitié du 19^e siècle s'est profondément modifiée par le transfert des forces de travail de l'activité agricole, secteur économique primaire, vers le secteur secondaire des nouvelles formes d'industrie. La classe de salariés de l'industrie manufacturière se concentre dans les villes et y engendre un certain paupérisme.

D'un point de vue macroéconomique, ce travail industriel produit un plus grand potentiel d'épargne disponible, en premier lieu chez les artisans et les "gens de maison", qui profitent de l'enrichissement des classes propriétaires des moyens de production et puis progressivement vers les autres classes laborieuses. La nécessité de développer toutes les formes de l'épargne

¹ DELIGNE C. , *Bruxelles et sa rivière, Genèse d'un territoire urbain (12^e et 13^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2003.

² GARSOU J. , *Jules Anspach, Bourgmestre et transformateur de Bruxelles (1829-1879)*, *Frameries, Union des Imprimeurs, 1942, p.182.*

“prévoyance” s’impose pour sortir ces catégories de la société de leur état d’indigence, dénoncé par de nombreux écrits.

C’est ainsi que des établissements d’épargne se généralisent en Europe occidentale, à l’initiative des Villes, dans un premier temps. La jeune Belgique suit le mouvement et des personnalités progressistes avancent la nécessité d’instruire, d’éduquer et de sensibiliser la classe ouvrière à l’épargne prévoyance pour former le citoyen au fonctionnement de cette démocratie de masse en pleine construction. La mise en place d’un réseau de récolte des capitaux, qui jouit de la confiance des épargnants ne fut pas aisée et la crise agricole, financière, sociale, politique et économique de 1848 détermina fortement les autorités à agir pour la mise en place, d’une institution financière nationale. Il fallait que cette Caisse nationale d’Epargne fasse oublier cette période désastreuse et les travaux parlementaires évoquent l’obligation d’une création d’une caisse sous le patronage et sous le contrôle de l’Etat.

Le 23 mai 1859, le projet de Loi de la création de cet organe financier est déposé, par Frère-Orban, homme politique bien connu et la Loi du 16 Mars 1865 institue la Caisse générale d’Epargne et de Retraite.

De 1880 à 1914, la C. G. E. R. réussira à s’adapter aux mutations du monde moderne, et aux circonstances aussi différentes de celles qui avaient présidé à sa création.

Le nombre de livrets passe de 730.000 en 1890 à 3. 117.000 avant la première guerre mondiale. Ce sont les bureaux de poste qui ont assumés près de 86% des ouvertures de livrets. L’épargne scolaire contribuera aussi largement à cette progression.

En août 1889, une loi autorise la CGER, à consacrer une partie de ses placements à octroyer des prêts hypothécaires pour remédier aux conditions déplorables de logement de la classe ouvrière dans les Villes tentaculaires, soit directement, soit via les sociétés de crédit agréées. À côté de la Caisse d’Épargne, de la Caisse de Retraite, de la Caisse des Rentes et des Accidents du Travail, s’ouvre la caisse d’assurances en 1889. La nécessité de conclure une assurance vie s’impose dans le cadre des crédits à la construction ou à l’achat d’une habitation.

Les crises boursières de l’entre-deux guerres ont profondément transformé ses statuts, ainsi que celui des banques de dépôt.

Les effectifs du personnel croissent en proportion de l’augmentation des opérations et de la différenciation des prestations : de 643 personnes en 1910 à 2 427 employés en 1950.

La mondialisation du système bancaire, accélérée par la révolution informatique est la dernière étape franchie par la CGER, pour l’amener à jouer un rôle précurseur de “bancassureur”.

Depuis les années 70, le secteur bancaire belge souffre d'une "surbancairisation", et les charges d'exploitation affectent leur rentabilité. La dimension réduite du pays et l'ouverture de son économie impliquent la nécessité de rejoindre le processus de transformation des banques européennes. La différence banque publique et banque privée ne se justifie plus.³

La CGER est entraînée à suivre le mouvement de dérégulation des intermédiaires financiers au cours des quarante dernières années, en élargissant son réseau commercial d'agences, son offre de produit et son service de vente de produits en ligne, jusqu'au 6 octobre 1992, date où deux sociétés anonymes, l'une pour la banque et l'autre pour la caisse d'assurance, sont créées.

Elle fusionnera avec la Générale de Banque le 21 Juin 1999, pour former la Banque Fortis, dont le sort se soldera très rapidement suite à l'opération de rachat fin 2008, par BNP Paribas.

3.2. Conclusion

La jeune Belgique qui a vu le jour en 1830, a dû se construire dans ce contexte d'émergence d'une société de masse, et a dû gérer le principe de redistribution des revenus, base du principe d'une démocratie stable. La Caisse Générale d'épargne et de Retraite y a nettement contribué, les taux de propension à l'épargne et le pourcentage de propriétaires de leur logement en sont les principaux indicatifs.

4. Les premiers bâtiments de la CGER

4.1 Rue du Chêne numéro 13

Les activités financières de la Caisse d'Epargne débutent le 15 septembre 1865 dans l'ancien Hôtel Marnix situé 13 rue du Chêne, à l'emplacement de l'actuel Athénée Jules Bordet de Bruxelles. Les bureaux de la Caisse de Retraite, installés depuis 1850 au Ministère des Finances y sont transférés. Dès 1868, la superficie des bureaux s'avère insuffisante et le Conseil décide de donner à la Caisse d'Epargne ses locaux propres.⁴

3.3. L'Hôtel de la place de Brouckère⁵

La CGER acquiert le 23 août 1872 le terrain longeant cette place, afin d'y ériger une nouvelle construction⁶. Il occupe le bras droit de la bifurcation de la voie urbaine qui contourne l'église des Augustins, démolie en 1893. Le nouveau bâtiment est un hôtel bruxellois, terme utilisé à l'époque, qui offre un cadre relativement prestigieux et qui subsiste en la façade centrale de l'actuel Hôtel Métropole. Il ne présente aucune structure particulièrement adaptée au travail de

³ KURGAN-VAN HENTENRYK G. , *Les Banques en Europe de l'Ouest de 1920 à nos jours, Extrait de Comité pour l'Histoire économique et financière, p.139-152, extrait du colloque, Bercy, 7-8 octobre 1993, p.152.*

⁴ Mémorial CGER 1865-1965, p.116.

⁵ Le règlement émis par la Ville de Bruxelles, Enseignement Primaire, Règlement des élèves et Moyens d'instruction pour le peuple, 1890, reprend page 46 la CGER en indiquant le 27 place de Brouckère comme siège social.

⁶ Archives de la Ville de Bruxelles (AVB) , Section Travaux Publics (TP) 1876.

bureau ou à la réception de la clientèle, comme une salle des guichets.

Antoine Trappeniers⁷ en est l'architecte⁸. Sa notoriété est établie sur la place, en effet, formé par Jean Pierre Cluysenaar, il participe entre autres à la construction des bâtiments de l'Université de Bruxelles avec Henri Beyaert. Il termine aussi la construction de l'Eglise de Laeken après le décès de l'architecte du Palais de Justice : Joseph Poelaert. Il est conseiller communal de 1870 à 1880 et Echevin des Travaux Publics de 1879 à 1880 toujours à la Ville de Bruxelles.

Le projet architectural suscite certaines observations de la part du bourgmestre Jules Anspach. Elles concernent notamment l'aspect de la façade qui apparaît comme très dépouillée par rapport aux façades richement ornées des immeubles voisins qui ont été primées par l'Administration de la Ville à l'occasion d'un concours d'architectes, remporté par Henri Beyaert avec la maison des Chats. En outre, il relève que le rez-de-chaussée de cet immeuble, occupé de la journée uniquement, n'est pas illuminé comme les autres commerces en soirée. Mais le principal désaccord porte sur la couleur de la pierre utilisée pour la façade. Jules Anspach, précédemment Echevin des Beaux Arts, estime que le projet doit être modifié car cette pierre bleue envisagée pour tout le bâtiment prend une teinte trop sombre par temps humide⁹. Et c'est ainsi que finalement, la façade est en pierre de Gobertange et les encadrements de fenêtres, les rustiques et les bandeaux sont en pierre bleue.

Jules Anspach et la Ville de Bruxelles¹⁰, sous l'impulsion de l'Echevin Funck, ont lancé l'idée de l'épargne scolaire¹¹ bien avant la CGER. La collaboration avec les bureaux de poste pour la récolte des fonds et l'ouverture des livrets d'épargne dès l'école primaire, sont à l'origine du succès très rapide de la CGER. En effet le nombre de livrets passe au niveau national, de 100.000 en 1875 à 400.000 en 1884.¹²

Le nouvel Hôtel est occupé dès juillet 1874. Il accueille cinq membres du personnel : deux caissiers, un garçon de caisse, un contrôleur et un teneur de livres. Deux personnes, un secrétaire et un huissier, sont affectées au cabinet du Directeur général. Quatre bureaux sont destinés à la réception de la clientèle, canalisée par un concierge. Dès l'installation, les tâches sont définies et structurées par le nom du grade attribué à la fonction. Les prestations s'étalent de 9 à 16 heures, tous les jours de l'année, et parfois en soirée. Les opérations de capitalisation posent déjà le problème d'un surcroît de travail pour les employés et l'institution doit très vite envisager la fermeture le 31 décembre pour les opérations de calcul des intérêts portés en compte le premier jour de chaque année.

⁷ Biographie Nationale, tome 26, p.545.

⁸ Antoine Trappeniers (9 février 1824 - 24 octobre 1887).

⁹ *Mémorial CGER 1865 - 1965*, p.117

¹⁰ Bulletin de la Ville de Bruxelles 1869, Ordonnance du 15 mars 1869 visant à supprimer la Caisse d'Épargne de la Ville de Bruxelles.

¹¹ GARSOU J. , *Jules Anspach, Bourgmestre et transformateur de Bruxelles (1829-1879)*, Frameries, Union des Imprimeurs, 1942, p.82.

¹² *Mémorial CGER 1865-1965*, p.154.

3.4. Transformation de la Place de Brouckère.

Le siège de l'institution de la CGER, n'occupe cet emplacement que pendant une quinzaine d'année, pour déménager ensuite vers le site rue Fossé aux Loups.

La place fut aménagée le long de la nouvelle perspective créée par les travaux de voûtement de la Senne. Elle correspond approximativement au site du monastère et de l'Eglise des Augustins, dont la façade fut déplacée en 1893, vers la rue du Bailli à Ixelles.

Les notables de la Ville, comme Anspach, démontrent leur volonté d'animer ce lieu : "Elle [place de Brouckère] se transforme en lieu de rencontres renommé réunissant centres culturels, commerces et hôtellerie. Le café-concert "La Scala" créé en 1888 et les cafés-hôtels Continental et bientôt Métropole y contribueront largement".¹³

Tandis que l'organisme financier étend ses bureaux tout le long du côté impair de la place du 21 au 31, pour faire face au succès grandissant, des commerces occupent les rez de chaussée pour l'animation de la place.

La famille de brasseurs : Wielemans Ceuppens entreprend la construction du Café Métropole qui ouvre ses portes en 1892 dans l'immeuble voisin, c'est-à-dire les numéros 33-35 de la place. Pendant le chantier la CGER leur revend le bâtiment afin d'y adjoindre l'Hôtel que nous connaissons aujourd'hui. Certains éléments de décoration de l'institution financière, comme l'enseigne de la porte d'entrée, ont été déplacés à ce moment vers le site qu'occupent les anciens bureaux du brasseur à Forest. Il en résulte qu'une nouvelle étape se dessine vers un troisième déplacement des bureaux.

Jusqu'en juin 1898, la CGER reste propriétaire et occupe les bâtiments situés aux numéros 21, 23 et 25 et offre les locaux situés au rez-de-chaussée en location à différents commerces

4. Siège social : rue Fossé aux Loups

4.1. Causes du déplacement du siège

La nécessité d'un agrandissement des bureaux s'impose de façon récurrente. D'autres circonstances ont sans doute provoqué ce déménagement et on peut notamment imaginer que l'exigence d'une salle des guichets, dénommée au 19e siècle "Hall public" a été une priorité.

Dès le 26 janvier 1888, le procès verbal du Conseil d'Administration de la CGER établit que l'Architecte Beyaert, "exprime son opinion sur l'installation défectueuse des bureaux et sur les difficultés de modifier les locaux actuels"¹⁴, il envisage donc la démolition du bâtiment principal et de l'hôtel voisin. Cette décision surprend puisque le bâtiment a été construit il y a peine 14 ans plutôt. Le nouveau Directeur Général, E. de Bassompierre, (qui a remplacé Cans),

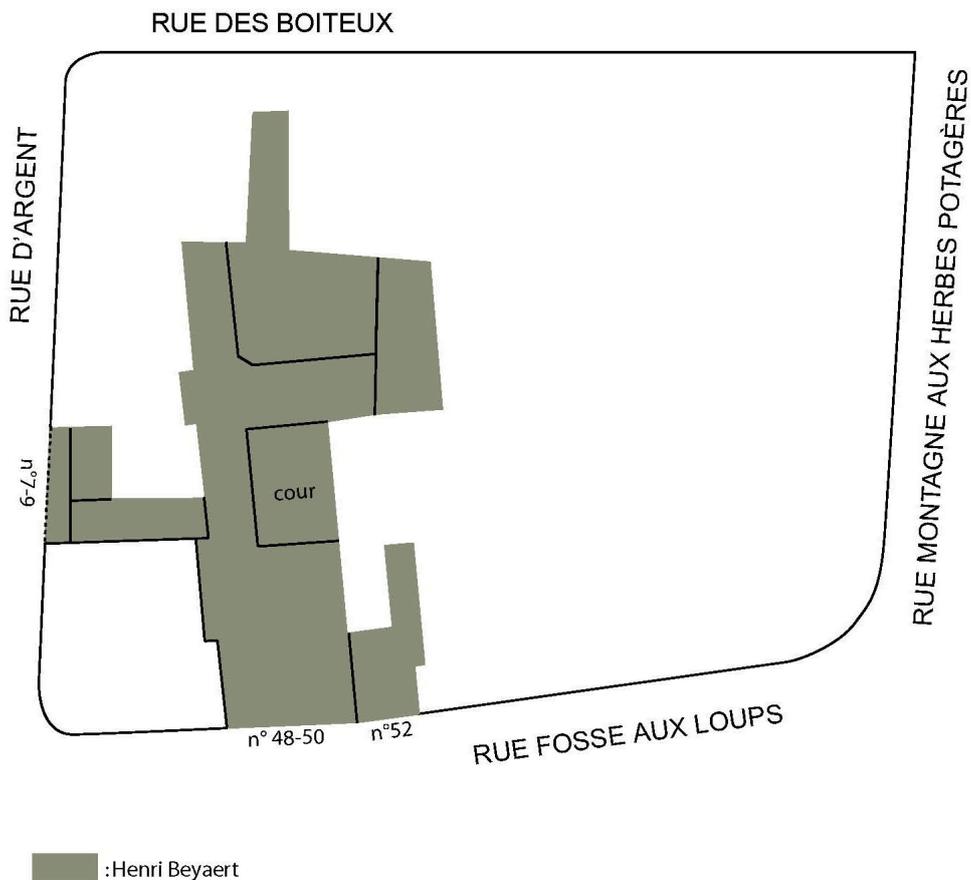
¹³ LECLEF M. L. , HEYMANS V. (Dir.) *L'Hôtel Métropole à Bruxelles, Etude architecturale et historique, ULB 2007, p.8.*

¹⁴ Archives BNP Paribas Fortis, Délibérations du Conseil d'Administration de la CGER, 1888.

Henri Beyaert, Van Hoegaerden et Anspach vont dresser un tableau des dépenses en comparaison avec une nouvelle installation.

Les délibérations du Conseil d'administration de la CGER qui se tient le 17 janvier, donnent lieu à une longue discussion sur la nécessité de démolir l'Hôtel Bérardi, et l'Hôtel Doize, c'est-à-dire le numéro 9 de la rue d'Argent. On y apprend que le prix est fixé à 600 000 francs et que la superficie totale est de 2340 mètres carrés. Il est décidé de voter à l'unanimité cette dépense, sans l'adhésion du Conseil Général qu'on ne peut réunir avant le terme de l'option d'achat, mais qui devra ratifier la décision et aura pour mission de rendre compte au Ministre des Finances.

4.2. Henri Beyaert, architecte de la CGER



L'architecte Henri Beyaert décède à Bruxelles, le 23 janvier 1894, à l'âge de 71 ans. Il étudie l'architecture à l'Académie des Beaux Arts de Bruxelles et est l'élève de François Suys, de Félix Janlet et de Joseph Dumont. Il remporte, en collaboration avec Wynand Janssens, le concours pour la construction de la Banque Nationale. Il remporte également le concours de façades avec la Maison des Chats en 1874, où il excelle dans l'aménagement spatial des étages.

Il se spécialise ensuite dans les aménagements importants urbains. Tout en s'adaptant à l'évolution des espaces et des volumes, il reste attaché au passé notamment par cette tour d'angle des bâtiments du Ministère des Chemins de fer, où il découvre la problématique de l'éclairage des grands plateaux des immeubles de bureaux. Il résout la difficulté en prévoyant des plans de bâtiments en forme de "U". Henri Beyaert est l'architecte mandaté par la CGER, alors qu'il est aussi membre du Conseil Communal¹⁵. Il se distingue par les chantiers qu'il dirige au sein du pentagone bruxellois, comme celui de la Banque Nationale, mais aussi ceux des Ministères.

Il est un des premiers à avoir acquis cette expérience de la construction des premiers immeubles de bureaux qui s'élèvent dans le nouveau centre urbain pour abriter ces administrations publiques.

L'art d'ériger des constructions est donc en pleine mutation lors de l'immense chantier du Ministère des Chemins de Fer et de l'Hôtel des Postes et de la Marine. La première intervention des ingénieurs dans l'Art de Bâtir s'y manifeste par l'intermédiaire de son Ingénieur en Chef-Directeur, Charles Lagasse de Loch¹⁶, à l'occasion de certaines frictions et contraintes de la part du Corps des Ponts et Chaussées.

En date du 9 août 1888, le Conseil de la CGER vote l'adjudication des travaux à l'entreprise Wouters-Dussin, Menuiserie mécanique et entreprise générale. Le rôle de ce type d'entreprise est de plus en plus prépondérant à dater de cette époque.

Il est intéressant de noter que la demande d'autorisation de bâtir du numéro 9 rue d'Argent est antérieure à celui de la rue Fossé aux Loups, daté du 28 mai 1889, pour un devis de 1 197 000 francs qui exclut les dépenses de luxe.

Cas spécifique de la rue d'Argent :

Historiquement cette rue très étroite a été le passage, depuis la première enceinte de Bruxelles, vers la source de la rue des Boiteux. Plusieurs tentatives d'élargissement n'ont pas abouti puisqu'en date du 3 décembre 1853, le Géomètre et expert Van Keerberghen¹⁷ dresse déjà un inventaire dans le cadre d'une procédure d'alignement avec expropriations et ventes diverses, pour élargir ce goulot. Depuis 1986, le service des bâtiments de la CGER a mis en place une solution originale : un passage pour piétons en retrait et couvert, pour remédier à l'absence de trottoir, et bordé de vitrines lumineuses qui ont abrité des expositions d'objet d'art contemporain.

¹⁵ Biographie Nationale, t.2, p.36.

¹⁶ Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et Sites, *Bruxelles, 175 ans d'une capitale, Sprimont, Mardaga, 2005, p.65.*

¹⁷ AVB, TP 28 929.

4.3. Aspects architecturaux



Le bâtiment Beyaert, désigné parfois par (BEY) au sein de la banque désigne la partie construite en 1893 par Henri Beyaert, elle s'élève jusqu'au troisième niveau sur une hauteur de 14, mètres sous toiture. Le bâtiment destiné à l'activité bancaire présente une façade de 30 mètres et jouxte l'habitation directoriale, qui présente une largeur de façade de 6 mètres 65. La superficie totale qui s'étend jusqu'à l'arrière des habitations de la rue des Boiteux, et la rue d'Argent atteint 3085,93 m².

La façade est en pierres d'Euville, de trois niveaux et de sept travées. Le découpage horizontal comporte deux registres et des baies rectangulaires. Le rez-de-chaussée consiste en un

registre inférieur massif, appareillé en bossage au-dessus du haut socle ajouré pour les caves. Les fenêtres à clé en taille de diamant sont protégées par des grillages richement ouvragés. Au centre, le portail est à clé en tête de lion. Au bel-étage, une porte-fenêtre encadrée de colonnes ioniques engagées, sous entablement à guirlande, et fronton triangulaire à coquille, précédée d'un balcon sur consoles à volutes.

Le registre supérieur qui regroupe les deux étages de hauteur dégressive est caractérisé par le rythme alterné des travées saillantes et des travées en retrait, plus ornementées. À l'origine, les allèges du second étage portaient les inscriptions bilingues : "Travail-Ordre-Sobriété-Economie", elles ont été supprimées.

Au premier étage subsiste un immense bureau réservé à la Direction, doté d'une cheminée monumentale en marbre blanc 2 très légèrement veinée de noir, ornée d'une frise de lions belges finement sculptés. Sous le manteau de la cheminée, la plaque de fonte est décorée notamment de deux abeilles, symbole courant à la CGER. A mi-hauteur de mur, des lambris en menuiserie travaillée présentent un décor de feuilles de lierre et de fleurs d'iris, emblème de Bruxelles. Au sol, le parquet est en marqueterie polychrome, de décor assez simple.

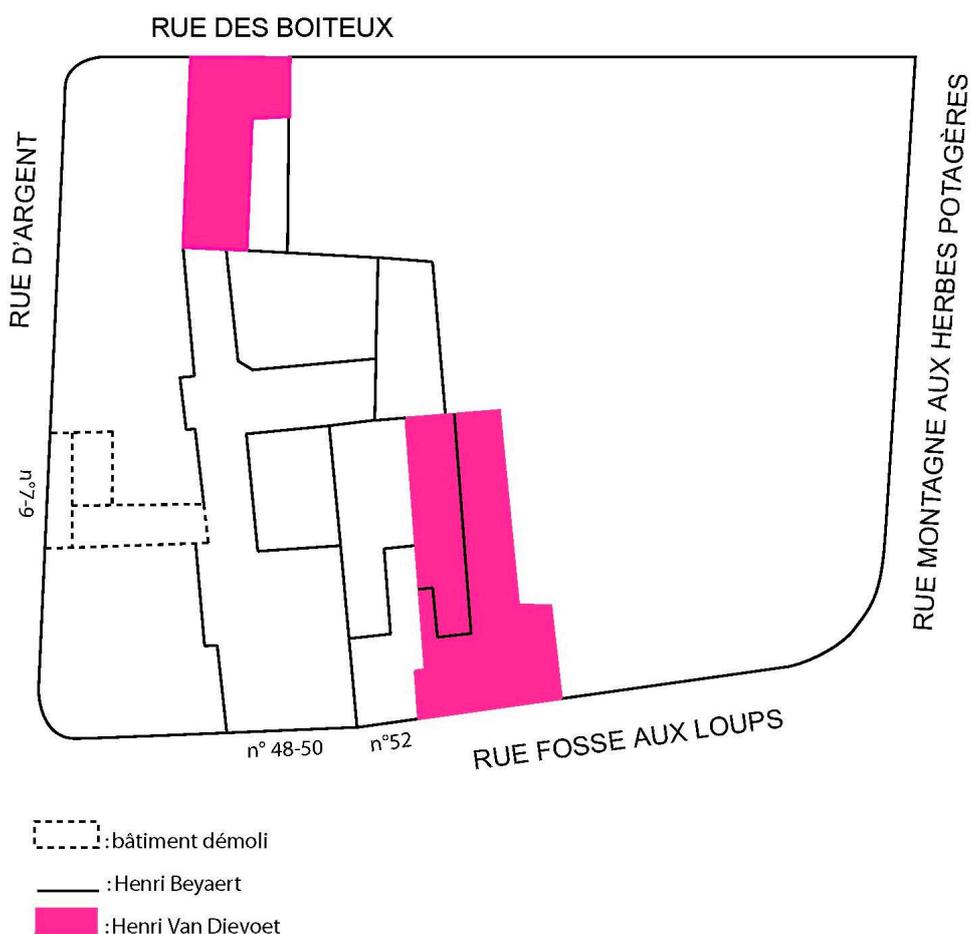
La série de Directeurs Généraux qui s'y succèdent, est issue des cadres supérieurs de l'armée, (des sections du Génie, pour la plupart). Et c'est notamment le cas de Florimond Hankar, qui sera anobli Baron pour son action à la tête de la Banque Nationale, où il sera désigné après avoir quitté son poste à la CGER qu'il occupe de 1905 à 1919. Ce personnage jouera un rôle prépondérant dans le développement architectural de l'îlot, puisqu'il fait appel à Alban Chambon et que son cousin est Paul Hankar, architecte bruxellois réputé, qui a travaillé chez Henri Beyaert. "Cette situation particulière, qui fait de Hankar le véritable disciple de Beyaert, s'exprime par la pratique de la propre signature (réduite au monogramme p.Hkr.), telle qu'on la trouve sur les dessins conservés à la Bibliothèque de l'Académie de Bruxelles (fonds Capronnier) et à la Caisse d'Epargne et de Retraite"¹⁸.

Les différents Directeurs généraux disposent de l'habitation construite par Beyaert, elle jouxte l'Hôtel Beyaert de la rue Fossé aux Loups. Elle sera amputée dans un premier temps de son jardin pour l'agrandissement de la salle des guichets par Alban Chambon en 1911 jusqu'à sa démolition vers 1950 pour le projet d'Alfred Chambon.

C'est dans ce mouvement que s'inscrit le développement spectaculaire des opérations d'épargne qui nécessitera une nouvelle expansion de ses locaux d'accueil et des bâtiments réservés à l'administration centrale. Actuellement, l'immeuble 9 rue d'Argente et l'arrière du bâtiment construit par Beyaert entre la rue Fossé aux Loups et la rue des Boiteux sont démolis mais la partie à front de rue subsiste.

¹⁸ MIDANT J. p.l (Dir.), BALTJ J. p., DIERKENS-AUBRY F. , *Académie de Bruxelles, Deux siècles d'Architecture, Chapitre L'élève Paul Hankar, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne 1989, Note numéro 16 page 263.*

5. Intervention : Henri Van Dievoet



Le 23 juin 1898, le conseil d'administration de la CGER prend la décision d'appeler Henri Van Dievoet et de signer un projet de convention. Ce choix est motivé : "les meilleurs renseignements ont été communiqués par les officiers du commandement du génie de la place de Bruxelles, qu'il est Directeur de l'académie de dessin de Ninove, et qu'il a obtenu le prix de Rome¹⁹". Le choix de la Direction se fonde sur la bonne réputation du personnage et non sur ses réalisations ou son expérience des immeubles de bureaux.

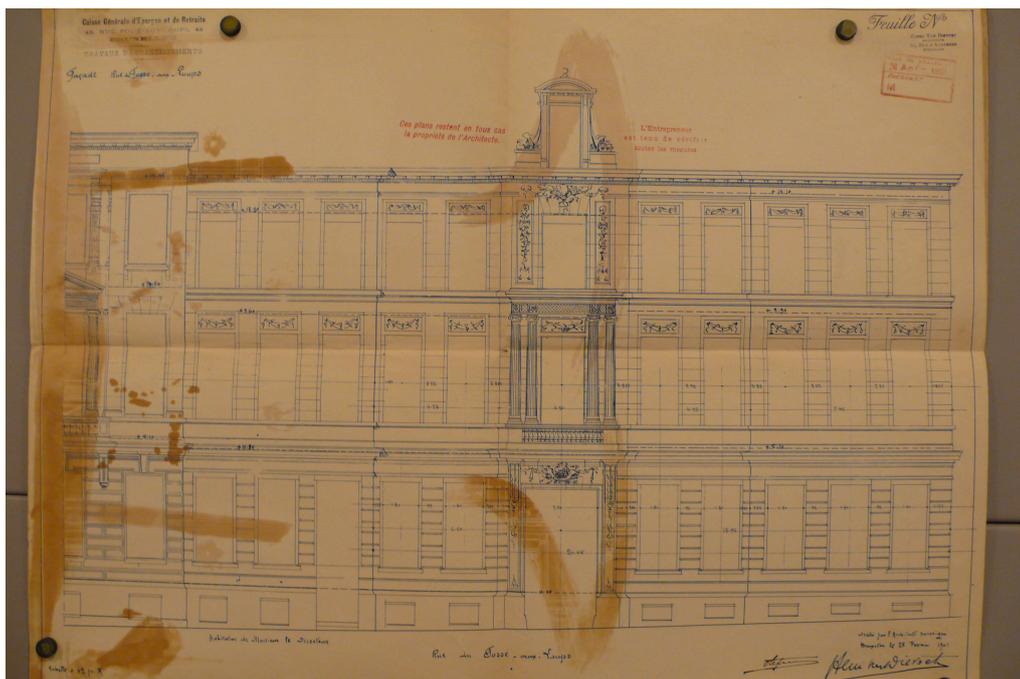
Cet architecte est né à Bruxelles le 19 janvier 1869 et il y décède le 24 avril 1931. Il est le fils de Léon Philippe Van Dievoet et d'Herminie Henriette Straatman. La famille est notoirement connue, au sein des édiles bruxellois.

¹⁹ Archives BNP PARIBAS FORTIS, Délibérations du Conseil d'Administration de la CGER, du 23 juin 1898.

Il est inscrit à l'académie des Beaux Arts de Bruxelles le premier août 1884. Jusqu'en 1892, il suit les cours d'architecture, de composition d'immeubles décoratifs et de composition monumentale. C'est un des plus brillants étudiants de l'Académie, puisqu'il accumule les prix de géométrie, de perspective, de construction, d'archéologie, d'Histoire de l'Art, d'hygiène, de jurisprudence et d'Histoire de l'Architecture et surtout il reçoit les grands prix d'Architecture dont celui de Rome.

Il termine sa carrière en enseignant à l'académie des Beaux Arts de Bruxelles.

5.1. Ses Réalisations à la CGER



L'avant projet date du 19 octobre 1899 et l'adjudication de la construction du 19 avril 1900. Les constructions de l'îlot commencent à se refermer et des entrées cochères vers l'intérieur sont nécessaires, non seulement pour la livraison du charbon et des papiers destinés à l'imprimerie, mais aussi pour faciliter l'évacuation du personnel en cas d'incendie.

L'adjudication restreinte des fondations à l'entrepreneur Masson de la chaussée de Vleurgat est décidée le 19 avril 1900.

Le 24 avril 1901, le problème des fondations est très sérieusement décrit dans le procès verbal des délibérations du Conseil d'Administration: "Présence de pierres plates au dessus de la tourbe, d'une part, l'abaissement de la nappe aquifère, d'autre part, les pilotis et grillages seront enlevés, il faut augmenter les déblais et multiplier les palplanches et les boisages. Il faudra en outre, une plus grande quantité de béton au dessus du radier général et celui-ci devra être pourvu de fers laminés pour le consolider²⁰"

²⁰ Archives BNP Paribas Fortis, Délibérations du Conseil d'Administration de la CGER du 24 avril 1901.

Les difficultés rencontrées ralentissent considérablement ce chantier à tel point que la lenteur d'exécution des travaux a pour conséquence le déménagement de la Caisse de Retraite vers les installations du "Cinquantenaire"²¹. Cet architecte performant au niveau de sa formation à l'Académie ne s'adapte pas à la modernité. Il n'appréhende pas le concept de bureaux, alors qu'Henri Beyaert a tracé la voie au cours du chantier précédent.

Le Directeur Général, quant à lui, doit s'exiler vers un hôtel meublé pour éviter les nuisances de la démolition des façades, qui jouxtent celle de son habitation.

5.2. Cadre des Prescriptions urbanistiques

Le dossier de cet architecte est répertorié aux Archives de la Ville de Bruxelles-Section Permis de bâtir sous le numéro 373. Il concerne la rue des Boiteux. En effet la demande traite des numéros 5 et 7 de celle-ci, mais porte sur la superficie qui s'étend du numéro 50 jusqu'au numéro 54 de la rue Fossé aux Loups et qui jouxte la maison directoriale élevée par Beyaert. À ce jour, tout a été démolé en plusieurs étapes. Alban Chambon laissera subsister le portique d'entrée de la rue des Boiteux, seul accès vers l'intérieur de l'îlot.

On peut aussi émettre l'hypothèse qu'il subsiste une espèce de cour, ainsi que des installations sanitaires. Il est de notoriété au sein du service de l'entretien des bâtiments de la banque, qu'il subsiste une chambre de visite des fondations où l'on devait ajouter de l'eau pour immerger les pilotis de bois des fondations pour mieux les conserver lorsque la nappe phréatique se révèle insuffisante²².

En ce qui concerne les fondations, on relève au plan du 27 février 1901, 373 pilotis distants de 3 mètres surmontés d'une couche de béton maigre et ensuite une autre "riche", aucune disposition particulière de renforcement des soubassements n'est envisagée.

Henri Van Dievoet et les autres architectes sont confrontés au cours des projets à la même contrainte imposée par l'administration de la Ville, liée à la proximité de la Place des Martyrs et au respect du Panorama depuis la Colonne du Congrès. Il en résulte des demandes récurrentes de dérogation à la règle des 16 mètres maximum en hauteur. Le Conseil de la CGER rencontre aussi certains blocages quant à l'acquisition de nouvelles parcelles. Les mutations de propriété dépendent d'après négociations quant au prix de vente.

En 1899, le Conseil d'administration envisage de recourir à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique en ce qui concerne les parcelles qu'il n'arrive pas à acquérir pour agrandir ses locaux. Le caractère "d'utilité publique" de cet intermédiaire financier n'est pas accepté d'emblée et des procédures juridiques sont engagées. A cette époque, l'expropriation devenait une procédure administrative relativement courante dans les différents chantiers publics de l'époque, comme le voûtement de la Senne et la jonction ferroviaire Nord-Midi.

²¹ *Idem*, 25 juillet 1901.

²² Témoignage du menuisier de la banque, Monsieur Marchietti en date du 6 décembre 2010.

5.3. Seconde implication d'Henri Van Dievoet

Le 27 mai 1904, le Directeur Général Omer Lepreux demande une autorisation pour construire un atelier d'imprimerie au fond de la Cour centrale, entre les bâtiments à front de la rue des Boiteux et de la rue d'Argent. Les plans de l'architecte Henri van Dievoet, renseignent des dimensions de 13 m 40 sur 18 mètres, ceux-ci présentent une qualité de dessin d'une précision remarquable où visiblement l'esthétique prime sur la technique.

L'œuvre de Van Dievoet est contemporaine de la direction générale d'Omer Lepreux, qui est appelé à la CGER par son ancien Professeur de l'Ecole Militaire, Léon Mahillon. Omer Lepreux, sous-lieutenant du génie, diplômé de l'Ecole militaire est entré en 1892 à la CGER, après avoir démissionné de l'armée. Il est Directeur Général de 1896 à 1905. Il est vice Président de l'Association Royale des Actuaire belges fondée par son prédécesseur Mahillon. Il prend en mains les investissements dans le secteur du logement ouvrier. et intervient dans les travaux préparatoires des lois du 10 mai 1900 sur les pensions de vieillesse et du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail. ²³ L'activité financière de la CGER, se développe particulièrement pendant cette période, nécessitant toujours de nouveaux espaces de travail.

5.4. Aspects architecturaux

Les plans déposés aux archives de la Ville de Bruxelles permettent d'établir que les édifices présentent une typologie du type "Hôtel" bruxellois fin de siècle. Alors que cette période connaît un bouleversement dans l'art de construire, avec notamment Horta qui construit La maison du Peuple de Bruxelles en 1899, Van Dievoet n'innove pas et ne tient pas compte des particularités du travail de bureau du secteur économique tertiaire, qui s'installe de plus en plus dans le "Pentagone".

Il s'agit pour la rue Fossé aux Loups, d'une construction de trois hôtels juxtaposés à trois registres comme il y en a dans le quartier. Celui du centre comporte une porte surmontée d'une guirlande sculptée sous une ouverture entourée d'une double colonnade. Au second étage, l'ouverture centrale est plus richement décorée que les trente autres qui ne comportent qu'une guirlande en couronnement.

La façade de l'immeuble de la rue des boiteux est identique, mais ne comporte pas d'ornements.

Si l'aspect immobilier des lieux de travail évolue peu certaines modernisations sont apportées par l'administration, comme l'achat en 1906 d'appareils de type MANIMAX pour lutter contre l'incendie. Elle investit aussi dans l'achat d'ascenseurs électriques de la marque OTIS, pour élever la charge pondérale que représentent les livrets d'épargne, soit : 70 000 kg porté par un seul agent

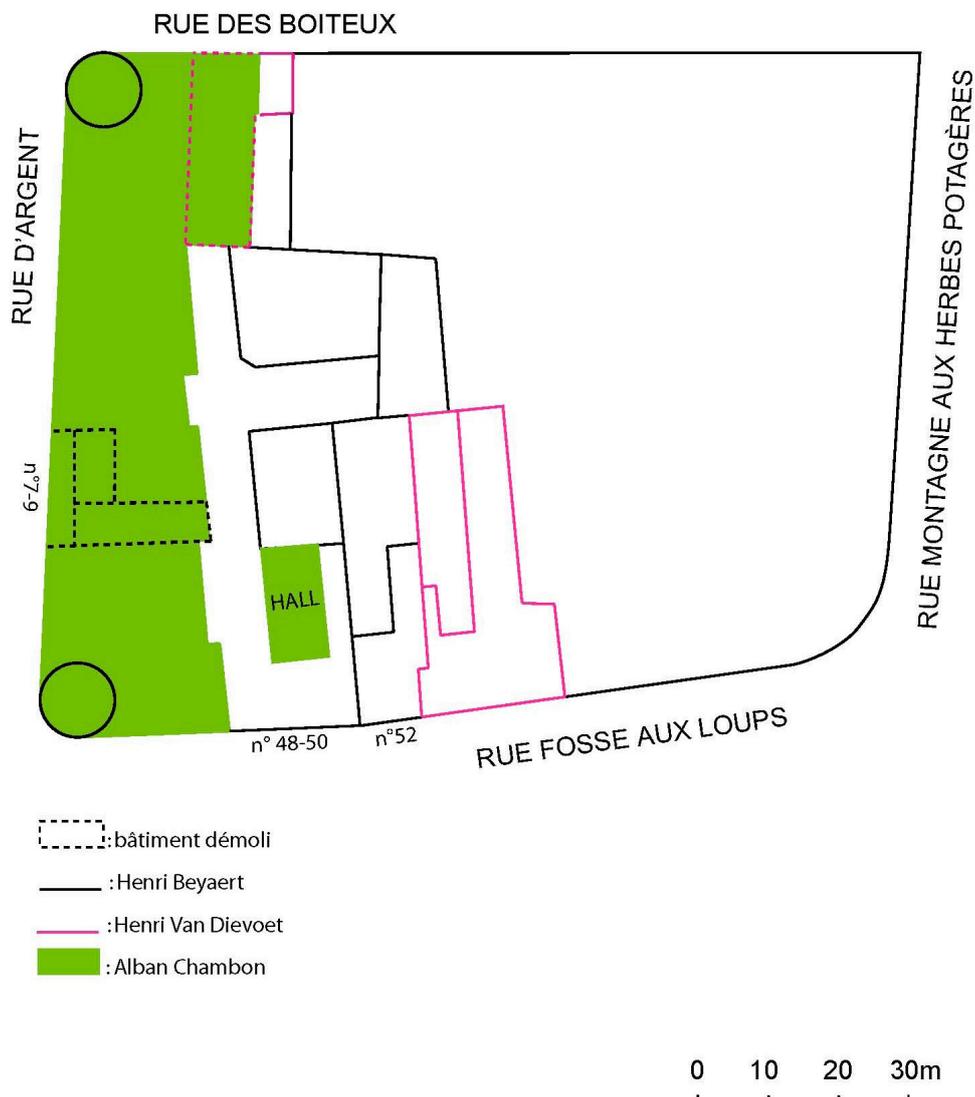
²³ KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette (Dir.), JAUMAIN Serge, MONTENS Valérie, *Dictionnaire des Patrons en Belgique, Les Hommes, Les Entreprises, Les Réseaux, Bruxelles, De Boeck, 1996, p.430.*

en 4 mois. Une autre adjudication importante relevée, concerne le chauffage et la ventilation des locaux les plus anciens et c'est la firme BECK & Cie qui emporte le marché, car son installation est la plus perfectionnée.

Lors de ce chantier, Henri Van Dievoet se révèle être un théoricien conservateur des pratiques architecturales, il n'anticipe guère le développement stratégique de l'architecture et n'anticipe pas le changement comme son successeur auprès de la CGER : Alban Chambon, qui n'est pas diplômé de l'Académie en Architecture, mais notons que comme Henri Beyaert, il collabore avec des Ingénieurs lors des différents chantiers des ponts de Laeken²⁴ et évolue vers une autre approche de l'Art de Bâtir.

²⁴ Son apport à la construction de ces deux ponts se limitent à l'aspect décoratif. Il y côtoie les Ingénieurs de la Société des Chemins de Fer, pour l'avenue de la Reine. En outre il y apprend à connaître la Société Blaton, innovateur en matière de traitement du béton. L'autre pont se situe avenue Jean Sobieski.

6. Les réalisations d'Alban Chambon



6.1. Autour de 1900 : Extension de l'activité de la CGER vers d'autres produits financiers

En effet, la progression de l'épargne et des crédits hypothécaires²⁵ au sein de l'institution est fulgurante entre 1890 et 1914. La loi du 9 août 1889 est à l'origine de l'expansion de cette mesure de prévoyance pour le particulier : l'acquisition d'une habitation. C'est aussi le point de départ de la création de la Caisse d'Assurances, qui a pour but de garantir le prêt en cas de décès. Le nombre de livrets passe de 730.000 à 3.117.000 en 1913, sans doute grâce à la collaboration des bureaux de poste, les dépôts de 337 millions à 1 milliard 123 millions.²⁶ Ce montant dépasse celui de l'émission des billets de la Banque Nationale : 1 milliard et 4 millions. En 1910, le constat du conseil d'administration anticipe la suite du développement de l'organisme financier: "Les fondations des derniers locaux de l'administration centrale construits de 1900 à 1902, a demandé 18 mois et 12 jours, il faut donc dès à présent se préoccuper de la construction de

²⁵ *Mémorial CGER 1865-1965*, p.236.

²⁶ *IDEM*, p.200.

nouveaux bâtiments et faire rentrer le personnel de la place de Brouckère”.²⁷

6.2. La notoriété d’Alban Chambon

Le nom d’Alban Chambon apparaît pour la première fois dans les procès verbaux des délibérations du Conseil d’Administration de la CGER, en avril 1909, en tant que client, pour une opération d’autorisation de transfert d’hypothèque, et une demande de prêt complémentaire, pour ses propriétés de la rue du Châtelain et de la rue de Livourne, où sont installés ses ateliers.

Alban Chambon naît le 13 juin 1847 à Varzy, village au Sud de la Bourgogne, de parents originaires d’Auvergne, mais de descendance italienne. Lorsqu’il atteint l’âge de quinze ans, son père, facteur, décide de s’installer à Paris. Après des études de dessin, il occupe différents postes d’apprenti dans les ateliers spécialisés en sculpture d’ornement, en ébénisterie et en ciselage du métal. La région parisienne est alors spécialisée dans la production et la mise en œuvre du plâtre, activité qui évoluera vers le travail du gypse et du stuc, mélanges de plâtres. Alban Chambon excelle dans cette technique désignée par Jean-Paul Midant²⁸ comme la pâtisserie décorative.

Il est à Bruxelles en 1868 et s’y marie en 1870. Un des témoins de son mariage est Georges Houtstont qui réalise notamment les modèles pour la sculpture sur bois de la nouvelle salle gothique de l’hôtel de Ville de Bruxelles²⁹, dans le cadre d’un marché de décoration partagé avec l’entreprise Tasson et Washer. Cette amitié est sans doute à la source de ses débuts à Bruxelles. La pratique de ces nouveaux savoir-faire parisiens lui donne accès à la notoriété dès 1880, comme décorateur et artiste.

Sa carrière démarre lorsqu’il entre en franc-maçonnerie le 17 septembre 1873, on fait appel à lui pour la décoration des locaux. Il lance son entreprise spécialisée en sculpture, en dessin et en ciselure dans le domaine de la décoration intérieure et extérieure. Il excelle déjà dans les relations commerciales, avec la clientèle et dans l’organisation des liens entre les fournisseurs et les sous-traitants. Le papier à en-tête de l’entreprise indique: “Sculpture, décoration intérieure et extérieure. Pierre bois et marbre. Fourniture de pierres blanches. Plafonnage. Carton pierre”. Jean-Paul Midant relève un point important : “Chambon n’aura pas l’occasion d’élaborer un langage sur le plan plastique qui lui est propre.”³⁰ On peut encore ajouter qu’il n’a jamais voulu être inscrit à l’école de l’Art Nouveau, car il refuse tout dirigisme de la mode, synonyme pour lui de banalité.³¹

Il décède à Bruxelles en février 1928.

²⁷ BNP Paribas Fortis, Délibérations du Conseil d’administration, 10 février 1910. On peut donc supposer que les constructions *Van Dievoet*, n’ont pas pu absorber tout le personnel, et que certains employés occupent toujours les étages des bâtiments qui jouxtent l’*Hôtel Métropole*.

²⁸ MIDANT J. p., *Une architecture féerique, Thèse de Doctorat d’Histoire à l’Université Louis Lumière sous la direction de François Loyer, Lyon II, 1992, p.33.*

²⁹ MIDANT J. p., *La fantastique architecture d’Alban Chambon, Bruxelles, Archives de l’Architecture Moderne, 2009.*

³⁰ *Ibidem.* p.57.

³¹ CHAMBON B, *Alban et Alfred CHAMBON, Mémoire ISAE La Cambre 1995, p.323.*

Son activité dépasse la sphère de la décoration intérieure et son rôle d'architecte marque ses contemporains, mais, on retiendra son esprit de capitaine d'entreprise lors des chantiers de la CGER. Alban Chambon a mené de nombreux travaux d'embellissement à Bruxelles, à Ostende et au Casino de Spa. Sa réputation dépasse nos frontières, en effet, il a construit de nombreux théâtres ou Eden-théâtres, des casinos, des hôtels particuliers en Belgique et à l'étranger. La caractéristique de ses créations repose sur la qualité recherchée dans les matériaux et leurs façons, à une époque où les artisans se font rares. Il met au point une certaine systématisation des éléments décoratifs par une industrialisation de la production des ornements de plâtre, ses clients peuvent choisir des motifs sur catalogues. Sa volonté et son opiniâtreté à réussir le caractérisent.

Dans le cadre de cette analyse, les recherches sont basées sur le dépouillement des registres de lettres du fond Chambon, déposés aux Archives de l'Architecture Moderne. La lecture des écrits d'Alban Chambon nous permet de découvrir un chantier de construction des années 1910. Sa mission se développe avec celle de l'entrepreneur Blaton-Aubert. On y prend connaissance de tous les tâtonnements d'une des premières édifications d'un immeuble de bureaux. Il a 63 ans, et il mène de front d'autres chantiers de premier ordre, comme celui du Château de Roumont pour le Baron Evence Coppé et celui du Casino de Spa, dont il réutilisera certains éléments décoratifs pour l'immeuble de la rue d'Argent. Son fils, Alfred Chambon, le soutient déjà.

6.3. Agrandissement du premier Hall Public de la CGER, construit par Beyaert



Le 3 février 1910, Alban Chambon est désigné par le Conseil pour les travaux d'agrandissement. Il prévoit 18 guichets au lieu de 14 et leur largeur passe d'1 mètre 90 à 3 mètres 05. La surface supplémentaire est gagnée sur une cour intérieure, en fait le jardin privatif du Directeur Général. Les plans sont déposés à la Ville de Bruxelles qui donne son accord avec la contrainte de prévoir des colonnes suffisantes pour porter le poids. Il choisit en effet le granit

pour sa résistance, livré par la firme Patoul de Saint Malo mais façonné en Ecosse. Les colonnes, piliers et pilastres sont cerclés de cuivre à la base et au chapiteau. Cette salle des guichets a été démolie, mais il subsiste encore un pilastre encastré dans un mur du l'actuel bâtiment "C".

6.4. Décoration de la salle à manger du Directeur Général

Au printemps 1910, il modifie aussi la décoration de cette pièce de la maison du Directeur Général, qui subsiste entre les hôtels Beyaert et Van Dievoet. Il s'agit du parquet, de la cheminée, des portes-fenêtres et des rideaux de la salle à manger de cette habitation.

6.5. Un des premiers immeubles bruxellois à destination de bureaux

Alban Chambon est chargé d'un vaste projet dans un délai très court qui s'étend sur les trois premières rues. Il prolonge à l'identique l'Hôtel Beyaert par trois travées de deux étages et



une rotonde surmontée d'une coupole pour la partie de la rue Fossé aux Loups. Cet immeuble de coin est réservé aux bureaux de la Direction et à une salle d'apparat des différents Conseils exécutifs de la CGER, on y accède par un escalier d'honneur.



Quant à la construction de la rue d'Argent pourvue de l'entrée du personnel, il prévoit un local tout en longueur de la façade, le volume est impressionnant et une mezzanine est prévue pour le classement de millions de fiches des titulaires de comptes. Il a été démoli en 1982 et l'immeuble semblable qui subsiste rue des Boiteux, conçu par Alfred Chambon après 1930, permet d'imaginer l'aspect du bâtiment. Quant à l'édifice qu'Alban Chambon prévoit à la rue des Boiteux, il prolonge la deuxième tour³², par huit travées sur trois étages, tout en conservant

³² Tour d'angle des rues Boiteux et Argent, et dont la coupole fait référence au théâtre Apollo de Londres, construit quelques années auparavant.

la dernière travée d'Henri Van Dievoet. On constate qu'entre 1916 et 1982 les façades du demi-périmètre de l'îlot, côté rue d'Argent présentent un même style harmonieux, mais abandonné par les architectes contemporains

Cet îlot urbain se caractérise par plusieurs phases de l'évolution architecturale. Il est relativement méconnu car une certaine discrétion a toujours entouré cet ensemble. Et pourtant l'association Chambon-Blaton a débouché sur une prouesse architecturale et technique d'immeubles de bureaux quant aux fondations. La collaboration d'Alban Chambon avec la firme Blaton date des chantiers des ponts de Laeken³³ où ils se sont familiarisés avec les techniques des fondations grâce leur collaboration avec les ingénieurs de la Société Nationale des Chemins de Fer.³⁴

Ce projet nécessite la démolition du 9 rue d'Argent, construit en retrait, par Henri Beyaert. Aucun nouvel alignement n'est prévu et le bâtiment se développe entre deux tours d'angle, la première rue des Boiteux, la seconde avec coupole rue Fossé aux Loups. Ce dernier élément réservé



à la Direction, subsiste encore à ce jour, il se distingue par sa luxueuse décoration nettement postérieure à sa construction, ornementation reportée pour cause de première guerre mondiale.

³³ Avenue Jean Sobieski et le tunnel-piétonnier sous les voies, tout proche de l'Eglise de Laeken.

³⁴ AVB, TP 57103



Cet édifice de bureaux nécessite aussi la destruction presque complète des constructions d'Henri Van Dievoet : 3, 5 et 7 rue des Boiteux. Ces bâtiments ont pourtant été construits une dizaine d'années auparavant. La travée de la porte d'entrée vers le bâtiment intérieur de l'imprimerie est donc conservée, on peut supposer que la livraison du papier vers l'imprimerie et du charbon vers les chaudières a nécessité cet accès.



L'autorisation de bâtir est accordée par la Ville de Bruxelles le 14 août 1911³⁵ et les travaux de gros œuvre se terminent le 11 octobre 1915.

³⁵ AVB, TP 9709.

Ce chantier est une innovation et des questionnements sur les dimensions sont inévitables, en effet les prétentions en la matière doivent très souvent être revues à la baisse. C'est notamment le cas pour le silo à charbon, dont la capacité devait atteindre 100 tonnes, et qui sera réduite à 58 tonnes. Le poids sur solives des bureaux, des classements et des masses de documents sont également évoqués.

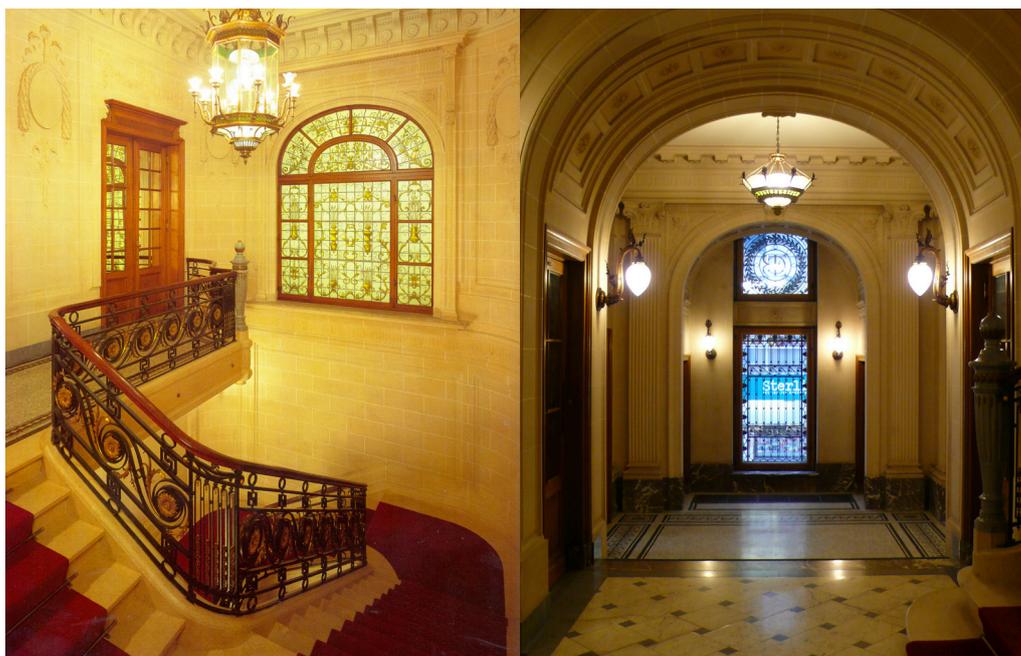
En s'adressant à Blaton, Chambon évoque "deux chantiers", donc il distingue bien deux modes de construction différents mais simultanés, celui d'immeuble de bureaux et l'autre que l'on peut encore désigner par le terme d'Hôtel, immeuble d'apparat destiné à l'escalier d'honneur et à la salle du Conseil. En cela il est l'architecte précurseur de la typologie Bureau en matière de patrimoine immobilier historique.

6.6. Immeuble de la Direction

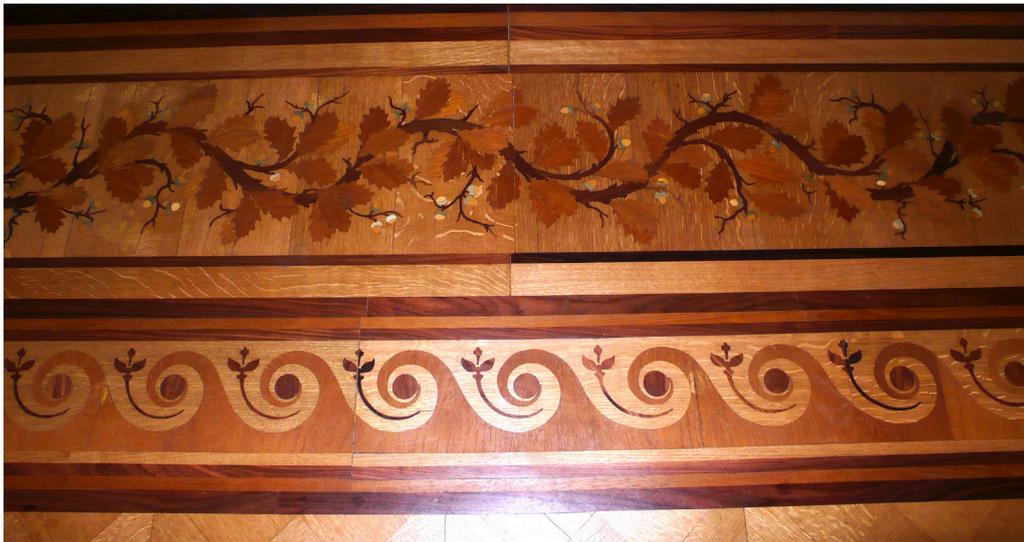
La Belgique est envahie en août 1914, mais les travaux se poursuivront jusqu'au 24 novembre 1917, jour de la réception définitive, sauf en ce qui concerne la décoration de l'immeuble de la Direction.

Les travaux de finition de la construction de cet édifice, situé au coin de la rue Fossé aux Loups et de la rue d'Argent, sont interrompus de 1916 à 1926. Le bâtiment reste à l'abandon pendant une dizaine d'années³⁶.

La volonté récurrente de la Direction de la CGER d'offrir un aspect sobre, mais de très bonne qualité, s'est souvent manifestée et pourtant il s'agit dans ce cas, d'un immeuble d'apparat dont la décoration fastueuse de l'escalier d'honneur et de la salle du conseil au premier étage, nous interpellent.



³⁶ A. A. M. , Fonds Chambon, Lettre à Monsieur Maes, du 28 novembre 1926.



À l'étage, une salle d'attente lambrissée jouxte la superbe salle ovale du Conseil, imposante par sa longueur, ses portes en menuiserie sculptée et sa cheminée monumentale, décorée d'un tableau d'Albert Ier, peint par Jean LAUDY. La salle est ornée de quatre doubles colonnes et de huit simples de type corinthien qui soutiennent une corniche imposante et un plafond à caissons dans le style typique "Alban Chambon"³⁷. Le parquet en marqueterie polychrome, représentant notamment des feuilles de chêne, est issu des ateliers Louis De Waele qui s'étaient déjà fait connaître lors du chantier du Palais Royal à Laeken.

La préférence d'Alban Chambon va toujours aux plus beaux matériaux et aux meilleurs artisans. Aussi choisit-il le marbre Arabescato pour le socle des colonnes de la salle du Conseil, le marbre Lunel pour le sol, le marbre Turquin pour l'escalier et la pierre de Pouillenay pour la cheminée. Le tapis de haute laine originaire de La Savonnerie est livré par la firme Sengier. Le cristal des luminaires provient de Baccarat. Le velours gris des tentures et des sièges, est commandé aux établissements Poiré de Paris, où il sera brodé.



Tout au long de sa vie, Chambon a tenu à perfectionner ses connaissances de l'Antiquité grecque et garde ce penchant pour la culture classique qui se révèle dans ces ornements puisqu'il propose des plâtres de Melpomène, Clio, Thalie Apollon, Euterpe, Terposidon et Calliope. Le tapis, le mobilier, la table, et les luminaires en cuivre et en cristal de Baccarat, ont été admirablement bien conservés.

³⁷ Ces caissons sont encore visibles au plafond du piétonnier souterrain de l'avenue de Laeken.

La cheminée monumentale de la salle du Conseil doit être ornée d'un tableau peint par Swyncop mais il ne répond pas aux différents courriers de juillet à novembre 1926. Et finalement fin novembre, Laudy accepte de peindre le Roi Albert. Aban Chambon attache beaucoup d'importance à ce "morceau capital de la salle" comme il l'a désigné à Swyncop.³⁸

La série de onze bustes représente les personnalités de premier ordre qui ont exercé leurs fonctions au sein de la Direction Générale ou des Conseils : Frère Orban, Dreschel, Van Dievoet, Miry, Renier Hauptain, Anspach Van Hoegaerden, De Brouckère et les princes Léopold et Charles , en tant que président des Conseils Généraux.

La rotonde construite en pierres d'Euville comme le reste du bâtiment, est caractérisée par un balcon à balustrade continue. Cette avancée est elle même entourée de trophées à torches et de couronnes de laurier, surmontés des inscriptions PAX et LABOR. La coupole, qui surmonte la rotonde présente un dôme à six pans avec œil de bœuf et un couronnement richement orné de rangs de crochets et de décors floraux sous un épi de faitage.

Dans le plan coupé de ce coin de rues, le portail d'entrée, précédé de trois degrés de marches, présente un remarquable travail de ferronnerie, sous la forme d'une tête féminine auréolée de rayons solaires et donne accès à une enfilade de trois halls, séparés par plusieurs marches.

Le premier hall est orné de colonnes en stuc, de guirlandes moulées en plâtre et de sols en mosaïque de marbre polychrome.



Le deuxième hall offre une perspective de plusieurs baies vers la niche de cette sculpture en bronze imposante de Paul Dubois : La prévoyance – De voorzienigheid (1905).

Le troisième comporte une très belle armoire de style Renaissance et est orné de plusieurs portes en menuiserie allégée par des miroirs et surmontées des inscriptions : Dignité, Persévérance, Economie, Travail. Les sols en mosaïque de marbre mènent à l'escalier d'honneur, richement orné d'une rampe en fer forgé, médaillée de rosaces et de feuillages dorés. Les poteaux sont en marbre Turquin de couleur bleutée et présentent une structure assez rare. Un tableau d'Emile Lévy y est accroché, et représente deux femmes enlacées reflétant la crainte.

³⁸ A. A. M. , Fonds Chambon, livre 92, Lettre à Swyncop, du 13 juillet 1926.

A cet étage, un couloir donne accès à l'hôtel Beyaert, où se succèdent deux bureaux dans la partie Chambon, décorés par de très belles cheminées l'une en marbre blanc et l'autre rouge. L'ensemble a été restauré en 1992 sous la supervision de Guido Bral, historien de l'art. A cette occasion et dans le but d'éclairer l'ensemble, un vitrail illuminé par l'arrière a été ajouté dans la cage d'escalier. L'artisan a imité le style Chambon des vitraux visibles à l'Hôtel Métropole

6.7. L'architecture "parlante" de Beyaert et d'Alban Chambon.

Ces éléments décoratifs de 1926 nous étonnent en comparaison de l'œuvre de Beyaert, qui adopte un style plus austère, mais qui se permet une exception pour l'immense cheminée de marbre blanc de la salle centrale du premier étage. Il la décore de lions belges, sous la forme d'une frise.

L'emblème de la Caisse d'Epargne de l'abeille³⁹ laborieuse, qui figure en taille réduite de part et d'autre d'un losange sur la plaque en fonte du foyer de celle-ci constitue un caractère commun à ces deux architectes. Chambon fait figurer sur la poignée de la porte de l'entrée de la Direction ce symbole du travail dans le monde animal et donc, bien visible par chaque visiteur qui pousse la porte d'entrée.

Ils se partagent aussi l'usage de devises décoratives. Beyaert reprend en façade, les inscriptions bilingues, Travail-Werkzaamheid, Ordre-Matigheid, Sobriété-Soberheid, Economie-Spaarzaamheid, qui ont été effacées, lors de travaux ultérieurs. Le second récupère ces thèmes en les modifiant : ils sont unilingues et figurent sur le fronton des portes en bois du troisième hall de réception du rez-de-chaussée, réservé de la Direction : Dignité, Persévérance, Economie, Travail. D'autres éléments présentent cette volonté de communiquer des valeurs, comme ce merveilleux groupe sculpté par Paul Dubois, La prévoyance-De voorzichtigheid dont la date de 1905 interpelle⁴⁰, situé dans la niche du deuxième hall du rez-de-chaussée.

Cette architecture parlante orne aussi la façade du bâtiment, en latin cette fois : on y trouve l'inscription Pax et Labor, de part et d'autre de l'immeuble de coin, surmontée de la coupole, à côté d'autres abeilles.

6.8. Rôle de l'entrepreneur général Blaton

La collaboration Chambon-Blaton date de la construction des ponts de Laeken et certainement de celui de l'avenue de la Reine.

Le dynamisme d'Adolphe Blaton-Aubert installé à Schaerbeek depuis 1865, a permis de recourir à de nouvelles techniques de construction. Très tôt, il se lance dans le procédé du moulage à haute pression du ciment Portland, ce qui le conduira à acquérir une certaine notoriété pour des travaux de grande envergure. Il organise parfaitement sa publicité en participant aux différentes expositions, et en publiant de nombreux ouvrages.

³⁹ Utilisée comme emblème dès sa création.

⁴⁰ Puisque la construction et la décoration sont nettement plus tardives.

Depuis 1851, les grandes expositions nationales et internationales de cette fin de siècle ont été le vecteur de la diffusion des nouvelles techniques et des innovations, et la firme Blaton représente le type d'entreprise dynamique qui use largement de cette vitrine pour se faire connaître: elle est en effet présente à l'Exposition de 1880 et de 1888 à Bruxelles, avec un montage de grotte artificielle.⁴¹

L'apport de cette firme à l'œuvre d'Alban Chambon, rue d'Argent, est considérable. En effet, Alban Chambon ornemaniste travaillant sur des moulages de plâtre pour la décoration intérieure, a sans doute été séduit par cette autre technique de moulage à haute pression de ciment pour le corps du bâtiment et pour les décorations comme les vasques de façade.

Florimond Hankar, Directeur Général, a soutenu le chantier d'Alban Chambon et sa collaboration avec la firme Blaton. L'architecture et la décoration lui tiennent à cœur, puisqu'il descend d'une famille de tailleurs de pierres des carrières du Condroz, et fait peu anodin dans cette chronique architecturale, il est aussi le cousin de l'architecte Paul Hankar. Son épouse est Clara Frère, petite fille de Frère-Orban, fondateur de la CGER.

6.9. La prouesse d'Alban Chambon, rue d'Argent

La question de la qualification d'Alban Chambon en tant qu'architecte voire artiste se pose. Force est de constater qu'il accomplit les tâches qui lui sont confiées sans rechercher l'innovation au niveau des formes, alors que ses contemporains, comme Horta et Henry van de Velde, procèdent d'une longue réflexion dans leur création.

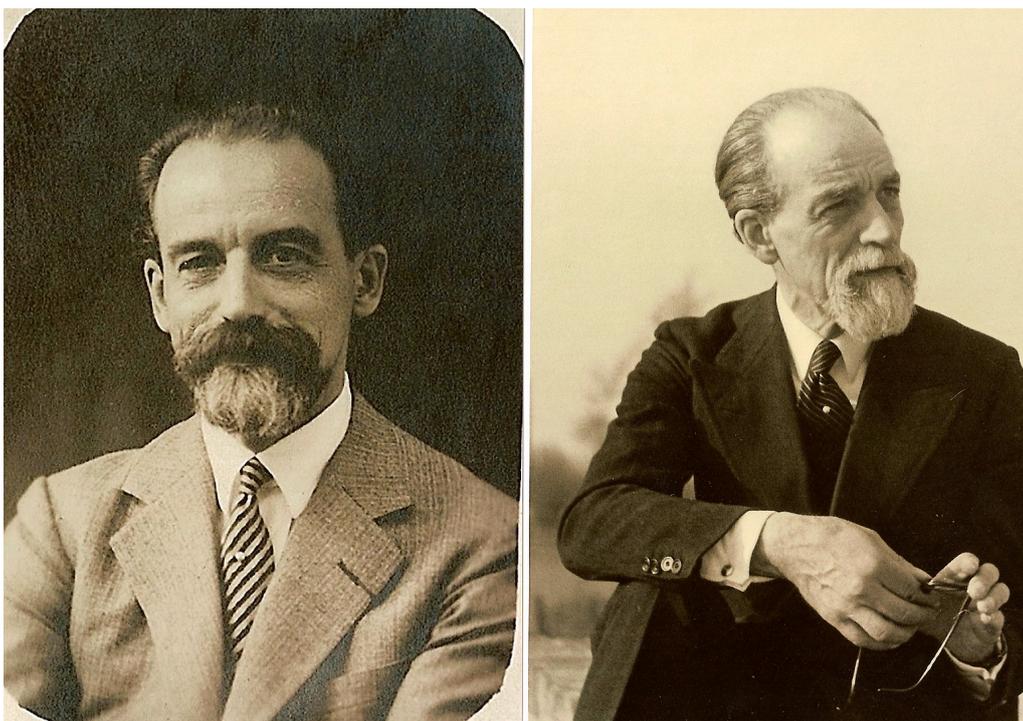
La lecture de son courrier permet d'affirmer comme Jean-Paul Midant que "sa force était dans son intuition et dans sa volonté de vaincre chaque difficulté en la mettant à l'épreuve de l'expérimentation". Ce trait de caractère le conduit à finaliser la construction de cet immeuble de bureaux rue d'Argent, à l'âge de 70 ans, expérience qu'il a sans doute vécue sans se rendre compte de la prouesse technique qu'il était en train de réaliser avec l'entrepreneur Blaton, en ayant vaincu toutes les difficultés des nouveaux procédés que requérait la construction d'un édifice convenant à un nombre important d'employés.

Il a ainsi résolu les problèmes de chauffage, d'éclairage, de répartition des poids sur les planchers, d'élévation des poids en hauteur par les monte-charge, d'élévation des employés portant de lourdes charges comme les séries de livrets d'épargne. Le fait architectural repose ici sur la superposition d'étages sur un sol instable, réservés aux bureaux qui ont été occupés pendant plus de soixante ans par les agents de la CGER.

Lors du dépouillement du courrier, le rôle d'Alfred Chambon n'apparaît pas clairement, mais on peut supposer qu'il œuvre dans l'ombre de son père, puisque la Direction prolonge les chantiers en faisant appel à lui sans envisager le recours à un autre architecte.

⁴¹ *Le Globe illustré*, 7 octobre 1888, p.12.

7. Alfred succède à son père Alban Chambon



Alban Chambon et son épouse Marguerite Corteyn, originaire de Courtrai, donnent naissance à trois filles et trois fils : Gaston⁴² né en 1874, Fernand né en 1876 et Alfred.

Dès 1902, Gaston et Fernand créent une société dont l'objet est "la décoration tant intérieure qu'extérieure et l'ameublement de tous bâtiments généralement quelconques"⁴³.

Alfred Chambon est né le 23 août 1884 à Bruxelles. Son fils Renaud Chambon né à Uccle le 26 mai 1930 dispose de peu d'informations au sujet de sa jeunesse et de ses études. Tout comme Alban Chambon, il privilégie le respect de la parole donnée. ⁴⁴ Il est domicilié au 158-160 rue de Livourne, siège des ateliers Chambon où la firme enregistre jusqu'à 200 membres du personnel. Il se marie dans l'année qui suit le décès d'Alban, le 17 juillet 1928, à l'âge de 44 ans et épouse Marie-Françoise Vandesande.

Les études qu'il entreprend démontrent sa volonté précoce de suivre les traces de son père Alban puisqu'il s'inscrit à l'âge de 17 ans à l'Académie Royale de Bruxelles en Architecture et fait important, il suit pendant deux ans en complément les cours d'application graphique pour la construction⁴⁵, il y consacre totalement sa dernière année d'étude.

Au cours de ses études, son père Alban est membre du Jury de l'Académie en classe

⁴² La signature de Gaston CHAMBON, architecte, figure au plan de la construction en 1930 de l'immeuble situé à Bruxelles, 47 rue du Houblon, anciennes imprimeries de l'Echo de la Bourse – A. V. B Dossier 45 349.

⁴³ CHAMBON B. , *Alban et Alfred CHAMBON, architectes, Mémoire ISAE La Cambre 1995, p.172.*

⁴⁴ Interview de Monsieur Renaud Chambon à Waha, en décembre 2009.

⁴⁵ Registre matricule des élèves de l'Académie Royale de Bruxelles, registre 13 701 à 15 834, repris sous le numéro 14 622.

de sculpture décorative. Alban siège en compagnie du célèbre Houtstont et de Georges Dillens, élément probant de la reconnaissance artistique de la famille Chambon par leurs contemporains.

Alfred Chambon compte trois réalisations personnelles à son actif en tant qu'architecte, en dehors de ses prestations pour la CGER. Il y apporte le même soin dans le choix des matériaux et s'inspire des constructions contemporaines, de la villa Bloemenwerf d'Henri Van de Velde à Uccle pour la construction de l'avenue Houzeau (au coin de l'avenue circulaire), de la façade d'Horta pour le numéro 5 de la rue Emile Claus à Ixelles, ou de l'immeuble parisien Hausmanien pour l'immeuble "Briant" de la place Brugmann.

Il s'implique aussi en 1913, dans un projet d'envergure d'urbanisation de la Ville de Belgrade, pour lequel il dessine les quartiers de la Bourse et des Musées. Il obtient la distinction honorifique d'Officier de l'Étoile de Roumanie.

De 1920 à 1928, il se consacre à une importante activité de création de meubles. On retrouve trace de cette activité à travers la table qu'il dessine pour la salle ronde de l'immeuble Chambon de 1953. Il expose d'ailleurs à l'Exposition des arts décoratifs de Paris en 1925.

L'anecdote familiale bien connue de la construction d'une tourelle pour un véhicule de guerre en 1916, démontre son esprit ingénieux.

Ses principales motivations en tant qu'architecte apparaissent dès le chantier "Boiteux" **VOIR PHOTO 10**, pour lequel il se justifie dans le Rapport sur le coût des nouveaux bâtiments de la rue des Boiteux du 6 février 1934 "L'on me reproche le soi-disant luxe d'aspect du bâtiment. Or, en ne ménageant pas mon travail, je suis arrivé, avec une dépense minime, à donner aux employés des locaux salubres et agréables d'aspect. Tout le luxe de ce bâtiment réside exclusivement dans le ton des matières, dans le soin du travail, dans l'étude des proportions et il a été tiré de chaque matériau le maximum de rendement. Le goût, le soin et la netteté ne sont pas du luxe".⁴⁶

Alban et Alfred Chambon ont en commun cette recherche de l'excellence dans leurs créations, principalement par la prospection des meilleurs matériaux sur le marché. Ils s'imposent par la parfaite harmonie et la sobre élégance de leurs œuvres. Ils partagent également cette détermination d'approfondir leurs connaissances et leurs apprentissages. Aussi, n'est-il pas surprenant de les voir occuper leur temps libre à leur passion commune de bibliophile. En effet, les registres des lettres d'Alban Chambon comportent de nombreuses commandes de livres à Paris, surtout des ouvrages traitant d'Histoire de l'Art.

La différence de générations qui se reflète dans l'évolution des pratiques artistiques se marque au niveau de la décoration au sujet desquelles Bernard Chambon⁴⁷ transcrit les paroles de son grand père Alfred : "À part les matières de prix dont il faut user avec discrétion, ajoute-t-il, la valeur d'une matière n'existe que par l'harmonie qu'elle crée, grâce à l'emploi qui en est fait et

⁴⁶ Archives privées, Lettre au Président, aux membres du Conseil et du Conseil d'Administration et aux Directeurs de la CGER du 8 mai 1950.

⁴⁷ CHAMBON B. , *Alban et Alfred CHAMBON, Architectes, Mémoire ISAE, La Cambre 1995.*

aussi à la façon dont elle est mise en œuvre. Il faut à l'homme un continuel renouvellement [...] Il est utile et sensé, en même temps, de ne pas étaler tout ce qui fait l'agrément d'un intérieur. Il faut savoir cacher certaines choses précieuses pour en jouir davantage chaque fois qu'on les retrouve. Chaque intérieur devrait posséder son tabernacle. Un peu de mystère ne nuit jamais à la beauté ni au plaisir.”⁴⁸

Alfred Chambon se confie au cours d'une de ses rares interviews⁴⁹ : “Je ne cherche aucunement à me défaire des traditions, j'ai eu pour seul Directeur, mon père et j'ai reçu de lui les bonnes leçons du maître qui calme les exubérances faciles, inculque le sens de la mesure, ne permet jamais le contentement de soi et entraîne toujours à l'effort renouvelé. La tradition n'est pas une chose que l'on détruit, elle n'est pas morte, elle évolue avec la vie, elle est née de nos sentiments et de notre politesse. Je conviens qu'elle a failli mourir de la grossièreté de notre temps, mais elle revient, elle se venge déjà.”



Il a 56 ans au début de l'immense projet du bâtiment “Chambon” de la rue Fossé aux Loups et 69 ans quand il se termine. Il décède le 17 janvier 1973, à l'âge de 89 ans.

Il est peu connu. En début de carrière il vit dans l'ombre de son père et poursuit son œuvre au sein de l'institution financière dans la discrétion à tel point que son nom figure rarement dans les publications de celle-ci. L'ouvrage édité par la CGER à l'occasion de son centenaire en 1965 intitulé *Mémorial*, ne consacre qu'une dizaine de lignes à ces deux personnages qui ont pourtant profondément marqué cet îlot par leurs réalisations pendant tout un demi-siècle.

⁴⁸ *Idem*, p.219.

⁴⁹ *Les Beaux-Arts*, n° II du 29 décembre 1933.

Généralement, Alfred Chambon est encore moins connu que son père Alban, et pourtant il a consacré une bonne partie de sa vie d'architecte au "cluster Chambon"⁵⁰. Il s'est volontairement tenu en retrait et cet effacement de la scène publique peut se généraliser à toute l'histoire de l'îlot qui pour des raisons de sécurité évidente, s'est fermé aux visiteurs.

7.1. Contexte économique d'après guerre

Les structures intérieures de la CGER se diversifient. Outre les services de comptabilité et de gestion du personnel, les crédits agricoles, privés ou publics, sont entourés de cellules d'études économiques, juridiques et actuarielles. Les caisses adjacentes, de retraite, d'assurances et de rentes d'accidents du travail suivent une même progression. L'entreprise dispose d'une imprimerie efficace qui suit la demande interne. La nécessité d'agrandir ses locaux reste donc une préoccupation permanente au cours de la première moitié du XXe siècle.

Le pouvoir de décision en matière de gestion des bâtiments, est toujours du ressort du Conseil d'administration. De 1905 à 1934, le Directeur Général est Emile Deroover. Il sort, lui aussi, de l'Ecole Militaire, où il a débuté ses études en décembre 1878.

7.2. Première réalisation 56 à 64-rue Montagne aux Herbes Potagères. 4

L'immeuble du 48 rue Montagne aux Herbes Potagères, a été acquis en 1912 par la CGER lors d'une vente publique, il présente l'avantage d'être un terrain de fond contigu au 58 rue Fossé aux Loups.

Le Directeur Général Deroover anticipe les éventuelles critiques qui se sont concrétisées ultérieurement en ce sens : la CGER a désertifié le quartier en construisant des immeubles de bureaux et en supprimant l'activité commerciale du quartier. Pour contourner cette réalité, il requiert l'obligation de conserver le caractère commercial de la rue, en prévoyant des magasins au rez-de-chaussée avec logements à l'entresol, les bureaux occuperont les étages.

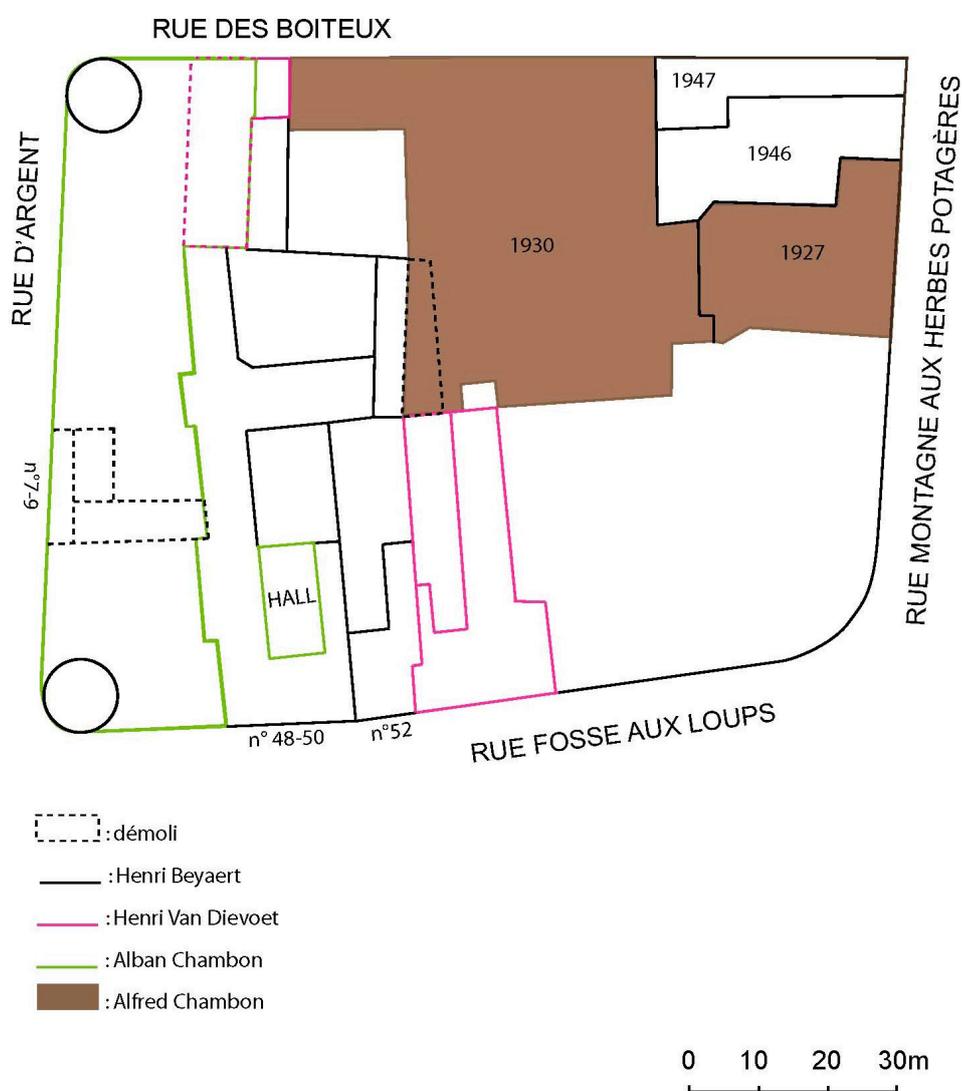
Alfred Chambon suivra cette exigence, et s'adaptera aux gabarits anciens du quartier, en élevant trois immeubles contigus d'une façade de 25, 30 mètres, avec quatre vitrines au rez-de-chaussée, et deux portes d'accès vers les étages, tout en y prévoyant une élévation en retrait. On peut imaginer que les quatre étages ont été destinés à l'agrandissement des bureaux. Les travaux sont terminés en décembre 1929 La façade est en pierre bleue et un élément décoratif vient l'égayer : la brique émaillée.

⁵⁰ Terme utilisé pour cet îlot par l'ancien propriétaire BNP PARIBAS FORTIS, au cours de la procédure de vente des immeubles de l'ancienne CGER.

Il semble donc que cette partie de l'îlot, longée par les deux voies de communication plus importantes que la rue d'Argent, se doit de continuer à accueillir les commerces comme au siècle précédent. C'est notamment le cas du coin de la rue Montagne aux Herbes Potagères opposés à l'îlot, où la célèbre brasserie du Compas est fréquentée par les journalistes du quartier et sans doute de l'Indépendance Belge. Cet immeuble est remplacé en 1929 par une construction dont le rez-de-chaussée est occupé par la taverne Au Paon⁵¹, et dont la façade est très décorée. Elle comporte notamment deux éléments verticaux qui ont pu inspirer Alfred Chambon. En effet au coin de rue opposé, figurent deux hampes de drapeaux qui reposent sur des culs de lampe.

Un autre estaminet renommé a occupé un coin de ce croisement: les anciens établissements à la Carpe occupaient ce coin, avant 1906⁵². Ces immeubles ont été démolis au début des années 70.

7.3. Deuxième réalisation : Projet Boiteux [Voir photo 10](#)



⁵¹ AVB TP 35 690, plan du 15 février 1929 d'un architecte liégeois, dont la signature est illisible.

⁵² AVB, TP 3026, 46868.

En sa séance du 4 septembre 1930, le Conseil d'Administration propose d'admettre l'adjudication restreinte à Alfred Chambon des travaux de gros œuvre d'agrandissement des locaux d'archives⁵³. Pour ce projet, la liste des entrepreneurs belges est longue, et le nom de "Louis De Waele" y figure déjà. Le bâtiment Boiteux occupe les anciens numéros 11 à 21 de la rue des Boiteux

Le souci permanent de la Ville de Bruxelles dans le cadre de modernisation urbaine de l'époque implique la contrainte d'aligner les anciennes constructions. Ici, une longueur de 48, 50 mètres de façade sera rectifiée automatiquement grâce à leur démolition. La propriété d'une partie réduite de la superficie sera accordée gratuitement à la Ville. La construction est donc jointive à la travée élevée par Henri Van Dievoet, qui ouvre un accès vers l'intérieur de l'îlot.⁵⁴ La construction est terminée le 4 janvier 1933. Tout le gros œuvre est élevé pendant l'année 1932. L'immeuble Boiteux, construit en 1934 couvre une superficie de 9 727 m², cet ensemble s'élève du niveau sous-sol au huitième étage, en retrait à partir du quatrième sur une hauteur de 27, 86 mètres.

Dans son rapport du 6 février 1934 au Directeur Général de la C. G. E. R. , Alfred Chambon déclare : "J'ai écarté tout article de commerce, j'ai poussé le détail jusqu'à imposer l'alliage des métaux. Du gros œuvre au moindre détail, tout a fait l'objet d'études et de recherches, pas un collier, pas un raccord qui ait été cherché et dessiné expressément"... "Tout le luxe de ce bâtiment réside exclusivement dans le ton des matières, dans le soin du travail, dans l'étude des proportions et il a été tiré de chaque matériau le maximum de rendement."

Alfred Chambon prolonge à l'identique le bâtiment de la rue d'Argent. Il orne la façade de vasques, de balustrades et de décorations en forme de guirlandes taillées dans la pierre en respectant la tradition paternelle. Le bâtiment présente une structure de modernité au niveau des volumes des ouvertures de la façade, mais les éléments décoratifs et les matériaux utilisés dénotent l'ancienne pratique d'Alban. Les cages d'escaliers, les ascenseurs, les portes et les couloirs ont conservé leur forme d'origine et sont en parfait état, ce qui permet de juger que la finition intérieure confirme cette avancée dans l'innovation.

Il privilégie l'éclairage des locaux puisque de très grandes ouvertures au niveau du trottoir, permettent d'éclairer des pièces construites à moitié sous le niveau du sol. Au premier et au deuxième étage les larges fenêtres à triples battants sont séparées du troisième étage par une balustrade de pierre. Le quatrième étage de type Haussmannien apparaît légèrement en retrait, par sa façade penchée vers l'arrière. La façade est rythmée par 5 groupes de trois travées réparties sur trois étages. L'élévation est brisée par une balustrade ornée de six vasques.

⁵³ Une somme de 11 millions de francs est envisagée.

⁵⁴ Voir ci-dessus au paragraphe 5 – Van Dievoet.

7.4. Alfred Chambon – Architecte en titre de la CGER

Alors que le chantier “Boiteux” est en cours en 1932, le recours à Alfred Chambon en tant qu’interlocuteur unique de la CGER se concrétise par plusieurs commandes du Directeur Général Deroover. L’une pour l’exhaussement d’un étage dans les combles d’un bâtiment interne à l’îlot et l’autre pour un exhaussement de couverture de cour, afin d’y aménager un troisième et un quatrième étage. L’îlot se referme de plus en plus, ce qui permet de récupérer quelques surfaces.

Avec Alban, l’association Chambon-Blaton a principalement géré l’agrandissement des locaux. Avec Alfred, c’est la collaboration Chambon-De Waele qui assure la succession. Alors qu’en 1932, la Société anonyme Louis De Waele fournit encore des travaux de parquets en bois de chêne de Hongrie et en bois de teck de Moulmein ; en 1942, c’est à l’Entrepreneur Louis de Waele que l’on fait appel afin de remédier à des infiltrations dans les toitures plates des nouveaux bâtiments.

Dans les années qui suivent, l’organisme directeur de la CGER adapte sa politique Bâtiments. Le conseil abandonne progressivement l’idée d’agrandir les anciens bureaux en regagnant des petites surfaces disséminées, il faut à nouveau prévoir d’agrandir les surfaces de bureaux. Cette tendance récurrente apparaît clairement lors d’une précédente délibération du Conseil d’Administration, lors du remplacement des installations du chauffage central et notamment des générateurs pour améliorer le rendement, on peut lire : “Il restera un emplacement pour un cinquième générateur, si une nouvelle extension des locaux est rendue nécessaire.”⁵⁵

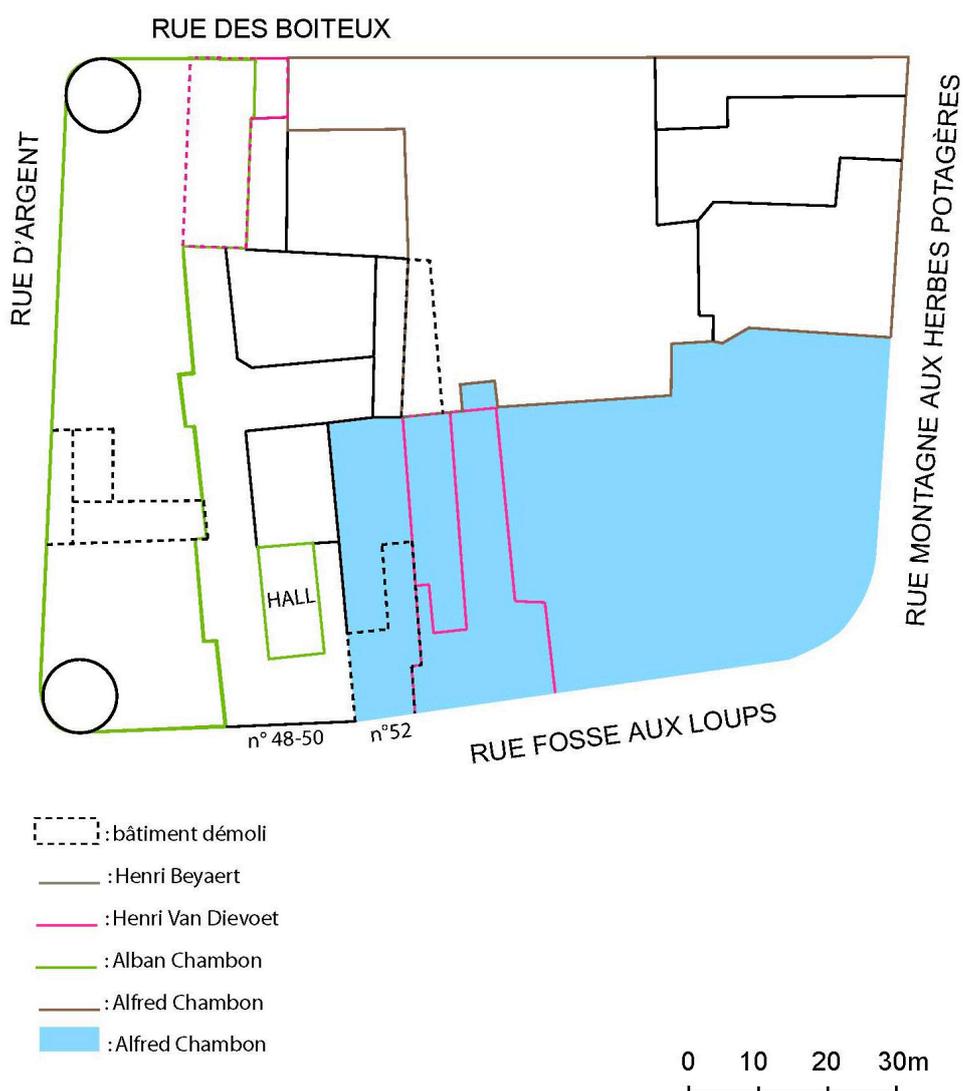
À ce stade de cette chronique architecturale, il est évident que la Direction adopte l’idée de la nécessité d’anticiper une expansion des locaux afin de poursuivre le développement des activités, soit une augmentation des volumes accompagnée par une diversification de l’offre des services de l’organisme financier.

En pleine guerre, le 22 octobre 1942, alors que la propriété du 62 rue Fossé aux Loups est à nouveau à vendre⁵⁶, le Conseil d’Administration vote un accord pour une offre de 1. 000. 000 francs. Le dernier propriétaire privé de l’îlot connaît sa position dominante puisqu’il en veut 1. 600. 000 francs, et le marchandage suit son cours avec une offre à 1. 200. 000 francs.

⁵⁵ BNP Paribas Fortis, Délibérations du Conseil d’Administration, Séance du 15 décembre 1931.

⁵⁶ Les délibérations du 7 décembre 1939 indiquent : pour le 62 rue Fossé aux Loups, les propriétaires seraient enfin disposés à vendre, en 1931 l’expert Monsieur Boisson l’avait évalué à 500 000 F.

7.5. Œuvre majeure d'Alfred Chambon



L'accroissement ininterrompu du nombre de clients requiert l'agrandissement du hall d'accueil du public⁵⁷ et un meilleur accès aux guichets en cas d'affluence imprévue dont notamment, en début d'année pour l'inscription des intérêts annuels des livrets d'épargne.

Par ailleurs, la Direction estime que la diversification des services impose d'adjoindre à ces guichets une série de petits locaux d'intérêt général énumérés dans une note de service, comme : des cabines téléphoniques, un guichet des postes, un bureau de change, un guichet chemins de fer et tourisme, un guichet classes moyennes et artisans, un guichet crédit agricole et crédit aux Habitations à Bon Marché et déjà une salle réservée aux expositions permanentes.

L'importance de l'Institution financière et de son développement futur est bien appréhendée par ses dirigeants, grâce à une politique de planification à moyen terme : "Il est vraisemblable que l'après guerre amènera le Gouvernement à revoir et, éventuellement à

⁵⁷ Les services internes à la CGER utilisent peu le vocable *Salle des Guichets*, ils recourent à la désignation *Caisse Centrale*



compléter les réformes d'ordre social. Il en résultera l'extension de services existants ou la création de nouveaux services. Il est à prévoir qu'une part plus large sera faite à la rémunération du travail dans la répartition du revenu national et que, partant, la petite épargne sera appelé à prendre un plus grand développement."⁵⁸

Dans un premier temps, le projet d'Alfred Chambon prévoit au rez-de-chaussée d'un nouvel immeuble érigé selon un plan en forme de "U" un grand hall avec une série de locaux à aménager tout autour de ce hall. Trois ans plus tard, le Conseil d'Administration procède à l'adjudication de l'aile complémentaire au fer à cheval, le long de la rue Montagne aux Herbes Potagères.

Le projet implique la démolition de l'hôtel du Directeur Général, du bloc de Van Dievoet rue Fossé aux Loups et des quatre édifices à rez commercial, rue Montagne aux Herbes Potagères, élevés quelques années auparavant par Alfred Chambon pour la CGER.

Pendant les hostilités de la seconde guerre mondiale, le 16 mars 1944, le Conseil marque déjà son accord sur les avant projets de Chambon, et notamment sur les trois portes monumentales au Hall Central.

⁵⁸ *Mémorial CGER 1865-1965, p.340.*

7.5.1 Premier projet : La demande d'autorisation de bâtir

Les premiers plans d'Alfred portent la date du 28 août 1945.

Le projet se concentre sur la nouvelle salle des guichets, entourée par un bâtiment en arc de cercle de sept étages, dénommé au sein de l'établissement "fer à cheval". Deux avant corps de quatre étages l'entourent et développent leurs façades à front de rue. La troisième partie située rue Montagne aux Herbes Potagères prévoit trois étages et un quatrième en retrait. L'architecte recourt ainsi à des implantations séquentielles plutôt qu'à une implantation globale du quadrilatère disponible, et ceci dans le but d'éclairer et d'aérer les locaux par un maximum d'ouvertures.

Ce projet ne sera pas agréé par la Ville de Bruxelles en raison de l'angle droit prévu au bâtiment du coin de la rue Fossé aux Loups et rue Montagne aux Herbes Potagères.

7.5.2 Deuxième projet avec coin de rue courbe



Il faut attendre le 7 mars 1947 pour qu'une nouvelle demande soit introduite avec pour résultante, l'abandon à la Ville de Bruxelles de 75 m² de plan coupé sur le coin,

La priorité pour fin 1949 est donnée au fer à cheval et à la salle des guichets. La procédure d'adjudication est lancée, sous la formule de contrat d'entreprise à forfait.

L'adjudication restreinte se limite à cinq firmes : Les entreprises Louis De Waele, Van Riël et Vandenberghe, Ed. François et Fils, Van Rymenant, Henri Tassin. Le conseil de la CGER retient les entreprises Louis de Waele.

La complexité de la gestion des bâtiments et de l'aspect financier apparaît à la Direction qui se décide en 1950, à mettre en place un service spécialisé Bâtiments.

7.5.3 Position de la Ville au sujet de la hauteur maximum

Alfred Chambon, passionné par ce projet, a dû faire face⁵⁹ aux demandes successives de la Ville de Bruxelles, et notamment en ce qui concerne la hauteur des bâtisses dans le cadre du respect de la perspective depuis la colonne du Congrès.

Le rapport du 31 octobre 1947 émis par le service des Bâtisses de la Ville de Bruxelles attire l'attention sur la servitude de vue, résultat de la zone panoramique attachée à la Colonne du Congrès : “ Et qui s'oppose à ce qu'une construction comprise dans ladite zone ne s'élève pas au dessus de la vue plongeante partant de l'œil du spectateur placé rue de Ligne. Un tracé rouge de la vue plongeante, -1, 3% sur l'horizontale permettra de juger du dépassant considérable de la construction projetée.”

Une nouvelle modification est donc apportée par la suppression du septième étage, accompagnée de la présentation du plan détaillé du campanile, demandé par le collège qui envisage d'autoriser cette construction. Il semble que le dossier réunisse enfin toutes les conditions même si l'ancienne règle en vigueur, qui impose 1/8e de surface de cours à l'intérieur de l'îlot n'est pas respectée, car l'éclairage et la ventilation de la majeure partie des locaux sont jugés suffisants grâce aux larges ouvertures donnant sur les voies publiques.

Et en effet, le 16 janvier 1948, un arrêté d'autorisation de bâtir est enfin signé, pour autant que les éléments décoratifs des hampes de drapeau soient modifiés⁶⁰. Et un mois plus tard, une nouvelle modification sera accordée par le service de l'Urbanisme de la Ville de Bruxelles pour le campanile.

Il semble qu'Alfred Chambon ait eu à se justifier au cours du chantier, puisque ce dernier adresse au staff de Direction une lettre le 8 mai 1950, dans laquelle il se précise sa mission : “Je n'ai cessé de proposer l'établissement d'un plan d'ensemble qui permettait le développement normal des bâtiments dans l'avenir. Vainement, j'ai essayé de m'opposer aux transformations partielles et à la construction de verrues qui, fort onéreuses, réduisaient le volume d'air des cours et ne pouvaient donner que des satisfactions momentanées tout en compliquant la relation entre les différents services.”⁶¹

Une de ces verrues dont Alfred qualifie les extensions “en catastrophe” est encore bien visible au niveau du toit rue des Boiteux, au centre et en retrait. Des locaux préfabriqués y ont été également construits pour un étage cuisine et réfectoire, dont les archives de la Ville de Bruxelles enregistrent une trace le 19 juillet 1948.

⁵⁹ Au cours de l'interview, que nous avons réalisé en décembre 2009, son fils Renaud Chambon, nous a informés du découragement de son père devant la nécessité de reprendre continuellement les plans pour les corriger.

⁶⁰ Alfred Chambon prévoit ces deux hampes en parallélisme avec les décorations de la façade du coin opposé, occupé par une taverne. L'ornement à l'origine prévoit des emblèmes de lions, la Ville réclame plus de simplicité. Les hampes sont maintenues sur une assise en cul de lampe.

⁶¹ Archives privées, Lettre signée par Alfred Chambon datée du 8 mai 1950.

Retenons que La Ville de Bruxelles reviendra sur sa position de limiter la hauteur du bâtiment en 1962, en accordant l'autorisation de surélever l'immeuble "Chambon" de deux étages supplémentaires en retrait successifs.

7.6. Dans son état actuel, le bâtiment Chambon de 1953 est peu modifié

Le terme Chambon désigne au sein de la banque ce complexe de trois unités : la salle des guichets, le fer à cheval et la partie arrondie de la rue Montagne aux Herbes Potagères. Ils occupent une superficie de 25 916 m², et s'élève du niveau du sous-sol jusqu'au neuvième étage avec les deux derniers niveaux en retrait, le tout sur une hauteur de 33, 27 mètres sous toiture.

Alfred Chambon excelle et innove lors de cette réalisation, élément visuel important du quartier au coin de la rue Fossé aux Loups et de la rue Montagne aux Herbes Potagères qui ferme complètement l'îlot délimité par les quatre rues. Il recherche l'efficacité tout en s'adaptant au plan de l'ensemble des anciens bâtiments pour former un tout homogène et fonctionnel. L'harmonie des lignes et les proportions harmonieuses séduisent le passant. Il concilie ses conceptions personnelles sur le plan de la qualité des matériaux et sur le plan de l'esthétique avec les exigences des applications des techniques de pointe de l'époque à la fois pour le parachèvement et pour l'équipement. Il fait partie des précurseurs en matière d'architecture d'immeubles de bureaux grâce aux expériences vécues en collaboration avec son père, rue d'Argent et vingt ans plus tard rue des Boiteux.

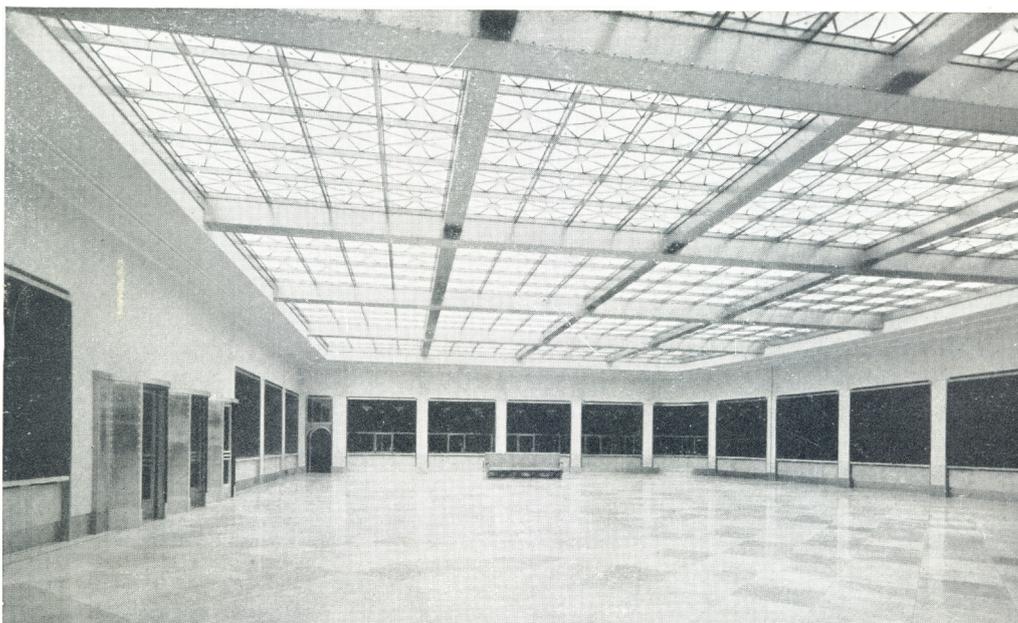
Dans cet ensemble, la circulation des innombrables occupants est canalisée au sein de couloirs qui adoptent la structure du fer à cheval et au sein de cages d'escaliers et d'ascenseurs qui représentent les principales caractéristiques architectoniques

Dans l'aile de gauche du fer à cheval une tour surmontée d'un dôme abrite une cage d'escalier, sa structure est semblable à l'ancienne tour de coin de la rue d'Argent et de la rue des Boiteux qui fut érigée avant la première guerre mondiale par Alban Chambon. Cette espèce de tourelle est éclairée par des fenêtres qui s'élèvent en suivant un alignement oblique. Cet escalier enferme, dans une cage de verre et de métal de couleur claire, un ascenseur dont la cabine circulaire et sans porte est également en métal scintillant et en verre.

L'escalier Nord surmonté d'un campanile est visible depuis les panoramas du pentagone bruxellois. Il s'élève à l'arrière du fer à cheval, un peu décentré dans la branche horizontale⁶². Deux ascenseurs à cabines rectangulaires pouvant transporter dix personnes maximum, occupent la trémie. Ces deux cages d'escaliers desservent six niveaux d'étage, dont quatre en avant corps, soit une surface de 4 600 m².

La pose des châssis métalliques sur les baies de fenêtres utilise une technique tout à fait innovante qui permet d'éviter la pénétration d'air ou d'eau. Les revêtements sont en pierre de Longchamp veiné avec girons de marches en Mirabeau, facilement remplaçables.





En outre, cet édifice abrite la salle des guichets ou Caisse Centrale. Ce hall public est remarquable par ses dimensions et par sa décoration, traitée en métal de couleur claire, le maillechort.⁶³ Les piliers du hall sont recouverts de mosaïque de verre gris-bleuté. Son pavement de pierre de Colbert bleue et beige est éclairé par son immense lanterneau en caissons de verre moulé, qui éclaire l'ensemble. La charpente métallique a une portée de 20 mètres et l'armature métallique du sous-lanterneau, destinée à recevoir le verre décoratif est en maillechort comme la décoration des murs. Les portes monumentales de 7,35 mètres, en bronze orné d'émaux de teinte bleutée, sont encadrées de deux frises d'Oscar Jaspers, intitulées *De Vier Jaargetijden*. Cette œuvre du sculpteur, *Les quatre saisons*, en pierre de Pouillenay, décore la façade sur une longueur de 1,28 mètre de haut et 10,53 mètres de long. Elles sont signées pour celles de gauche dans le coin droit inférieur, et pour celle de droite dans le coin gauche inférieur.

Au premier étage du fer à cheval, une salle de conférence circulaire 26 avec une table ronde ouverte en son centre, occupant presque toute la surface, jouxte des salles réservées à la Direction. Alfred Chambon a dessiné cette table, ainsi que la cheminée qui orne une des grandes salles de Direction.

⁶³ Alliage de cuivre, zinc et nickel.



Cet imposant complexe qu'est le fer à cheval entoure la salle des guichets avec deux avant-corps. À chaque étage, la structure des couloirs épouse cette forme, les murs sont garnis d'alignement de vestiaires destinés aux employés.

En adoptant ce plan, l'architecte invente une triple solution pour maximaliser la répartition de la lumière sur une plus grande surface, pour élargir la rue en éloignant les façades et enfin pour pouvoir sortir du gabarit en ce qui concerne la réglementation de la hauteur à front de voirie.

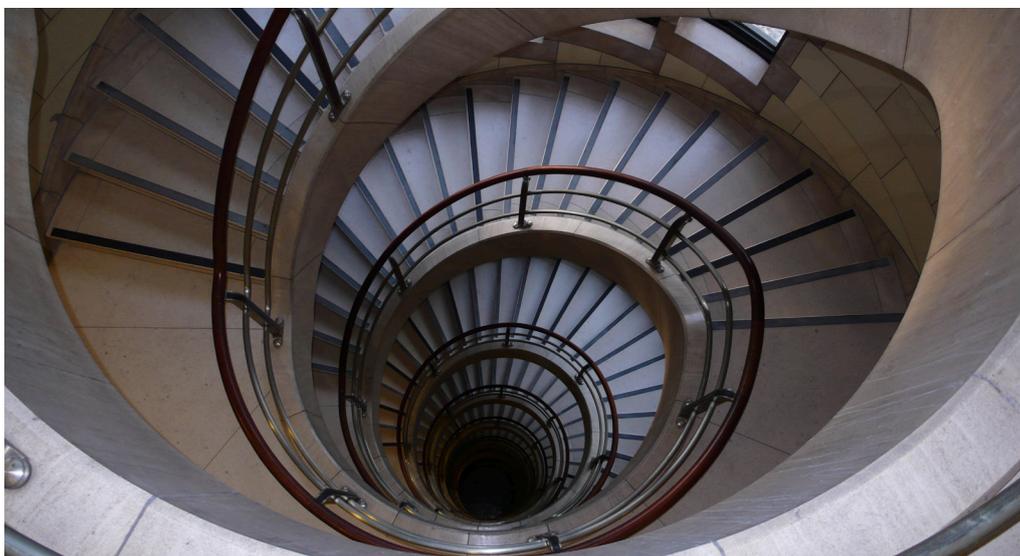
Le second bâtiment à façade courbée, au coin de la rue Montagne aux Herbes Potagères est essentiellement recouvert de plaques en cuivre du Katanga, rivetées en relief. Deux hampes de drapeaux reposant sur des culs de four, et au rez-de-chaussée, de larges baies à arcades, décorées de fer forgé en rompent l'uniformité.

Une cheminée monumentale d'un diamètre de 1 m 60 cm à la base, s'élève à partir du troisième sous-sol de la chaufferie jusqu'à plus de 40 mètres, elle est aussi recouverte de plaques de cuivre du Katanga rivetées.

Une autre particularité innovante de la construction réside dans la séparation absolue de la structure portante de béton, des pierres de la façade par un vide de 3 cm ; les pierres sont dès lors reliées au béton par un système d'ancrage.

Les pierres de façade les plus visibles sont de Pouillenay Ramage égrisé, les autres en pierre de Longchamp Veine égrisé. Pour la finition intérieure, l'architecte utilise pour les escaliers, les pavements et les sanitaires, la pierre polie de Longchamp Veiné, Pouillenay Ramagé et Mirabeau doré égrisé. A d'autres endroits moins stratégiques, il utilisera encore la pierre de Rippes et le Calcaire Viséen Blanc de la Mehaigne.

Pour le lieu très symbolique, que constitue le dénivelé de six marches situé à l'arrière de l'ancienne porte en bronze du 46 B rue Fossé aux Loups, lieu de passage de l'ancien hall public de Beyaert, vers la nouvelle salle des guichets, il utilisera une pierre de Chanteuil bleu rubanée polie. Il faut également noter qu'il subsiste deux piliers de grès rouge poli, de section carrée, ceinturée par un ornement de cuivre, enserrées dans un mur dont une face est apparente, qui rappelle la première œuvre d'Alban Chambon pour la CGER.



L'élément intérieur visuel important de la partie Boiteux et de la partie Chambon, consiste, en dehors des cages d'escaliers, en ces alignements d'armoires rectilignes pour le Boiteux et en fer à cheval pour le Chambon destinés aux vestiaires des employés, petites armoires fermées par des portes en bois Teck de Moulmein pour les premiers et Kambala du Congo Belge pour les seconds, les dimensions sont de 1,60 mètre de hauteur et 45 cm de largeur.

Avec le "Chambon", Alfred exprime toute sa maturité et innove dans de nombreux domaines. Il anticipe entre autres les politiques d'économies d'énergie actuelles. C'est le cas pour la chaufferie, la ventilation de l'ensemble, les sanitaires et le remarquable système de transfert des documents par pneumatique en cuivre. Les cages d'escalier et d'ascenseur essentiellement vitrées offrent une grande source de lumière et donnent une impression d'ouverture vers l'extérieur. L'escalier hélicoïdal à l'Est, autoportant sur une forme circulaire est d'ailleurs mis en évidence dans de nombreuses publications d'architecture.

Avec le Boiteux, il applique le style ancien de son père. Entre les deux guerres, l'architecture moderne est restée un phénomène marginal. Des pionniers : Victor Bourgeois⁶⁴ et Alexis Dumont⁶⁵ se distinguent, après avoir déployé beaucoup d'énergie pour affronter le conformisme ambiant et ouvrir la voie à une certaine modernité des immeubles de bureau.

Le style fantastique d'Alban Chambon s'estompe au cours des réalisations d'Alfred, il a donc évolué dans sa réflexion de l'art de construire grâce à son expérience de la problématique immeuble de bureaux pour aboutir à un style tout à fait original sans imiter ces deux contemporains.

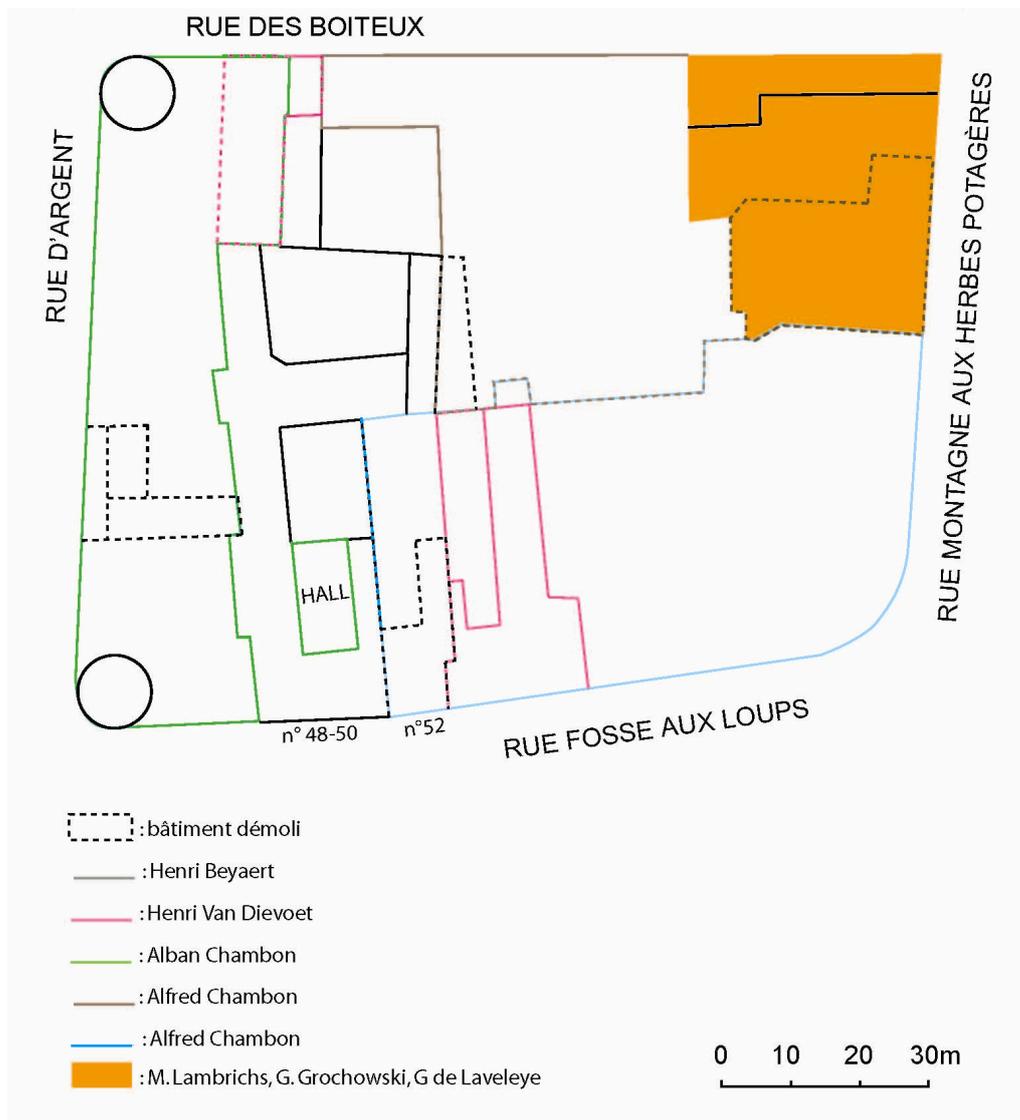
⁶⁴ Lors de la construction de l'immeuble de l'Office des Comptes chèques Postaux, proche de la Place Madou.

⁶⁵ Pour l'immeuble "Shell" de la rue Ravenstein

Alfred Chambon se différencie par son souci de la qualité de la construction. Il mène des études et des recherches qui vont jusqu'à imposer les alliages des métaux. Au cours de ce chantier, il respecte les règles d'excellence mises en pratique lors de la construction du Boiteux. Il demeure l'architecte artiste du 19^{ème} siècle en privilégiant le processus de qualité et d'esthétique à l'exécution systématique d'une tâche. Il échappe à la classification de théoriciens de l'architecture de son époque, dont Henry van de Velde, Victor Horta et Victor Bourgeois sont les représentants.

Ces travaux de recherche permettent d'avancer l'hypothèse d'avoir dans le Chambon un niveau de conception de l'ordre du chef d'œuvre de l'architecte viennois Otto Wagner de 1904, la Postsparkasse. La salle des guichets, l'utilisation d'alliage métallique, la structuration des espaces intérieurs à l'îlot, la façade à plaques de cuivre boulonnées, les portes monumentales et la forme en fer à cheval représentent les similitudes par rapport à ces deux édifices. L'histoire de l'architecture a retenu le nom d'Otto Wagner, en tant que théoricien et enseignant de ses principes. On ne peut que souhaiter que le terme de cluster Chambon rappelle le dévouement de cette famille et mette en évidence ce chef d'œuvre d'Alfred Chambon dont il reste à découvrir toute la prouesse accomplie.

8. Complexe Tiberghien



Au début des années cinquante, l'œuvre du clan Chambon occupe pratiquement tout l'îlot, exception faite de l'hôtel Beyaert et du coin de la rue des Boiteux et Montagne aux Herbes Potagères, où subsiste un ancien immeuble occupé par un commerce de la marque Delhaize. Cette chronique architecturale s'interrompt ici pour un autre îlot, celui délimité par la rue des Boiteux, du Marais et du Persil.

Deux chantiers simultanés : le Marais⁶⁶ et le Tiberghien⁶⁷

Les projets suivants postérieurs à la deuxième guerre mondiale marquent une nouvelle rupture dans l'histoire de l'Architecture. Ce modernisme se caractérise par un style hyper épuré dont l'esthétique de la façade prime encore sur l'aspect des volumes ou des formes. Après la seconde guerre mondiale, la CGER connaît d'autres développements, et l'effectif en personnel

⁶⁶ Du nom de la rue des Marais

⁶⁷ Tiberghien, du nom d'un ancien propriétaire de la parcelle où le bâtiment est érigé.

tout comme les volumes traités connaissent toujours une croissance exponentielle. La Direction a bien appréhendé la situation puisque les acquisitions du côté pair de la rue des Boiteux débutent dès 1953 pour la réalisation du bâtiment Marais.

Celui-ci s'insère dans notre chronique architecturale puisque sa construction est antérieure au Tiberghien et au bâtiment "C" situés aux coins de la rue des Boiteux de part et d'autre de l'édifice d'Alfred Chambon. Ces deux îlots sont reliés par trois souterrains de passage, dont un réservé aux câblages des liaisons techniques. Les architectes en sont Marcel Lambrichs, Casimir Grochowski et Daniel de Laveleye que l'on retrouve un peu plus tard au chantier du Tiberghien.

Cette construction, s'inscrit dans la lignée de l'immeuble de la Banque Bruxelles Lambert, place du Trône, construit au début des années 60 par l'Architecte Bunshaft. L'esthétique de la façade démontre cette tendance de vouloir échapper à l'apparence monotone du béton des immeubles, comme notamment l'immeuble de bureaux de Bruxelles, rue Royale⁶⁸ en est un exemple. L'effet si particulier⁶⁹ est atteint par la mise en place de ces éléments en forme de "Y" renversé de 3 mètres 50 de hauteur, étalés d'étage en étage sur 5 rangées avec un élément d'angle.

Vu le niveau souterrain des eaux à quatre mètres, les fondations nécessitent un mur emboué de 29 à 30 mètres de haut et les cinq sous-sols s'échelonnent sur une profondeur de 15, 88 mètres, Le fameux système des Pieux Franki ⁷⁰ est utilisé ainsi que d'autres techniques plus sophistiquées en matière d'étanchéité. Les difficultés se concrétisent par cette date du 13 mai 1970 : où l'on constate que le mur emboué de la place de Martyrs s'est crevassé et a bougé de 7 cm depuis le 1er mai. Les firmes Verdeyen, Moenaert, Franki et Soletanche viennent renforcer les équipes en place.

Ce chantier pharaonique au sein de rues exigües a fortement perturbé le voisinage, au point que le Conseil d'administration décide en 1971 d'une procédure d'arbitrage pour indemniser les riverains du bâtiment Marais, estimés à 30 millions de francs. L'inauguration officielle du Marais a lieu le 4 décembre 1973.

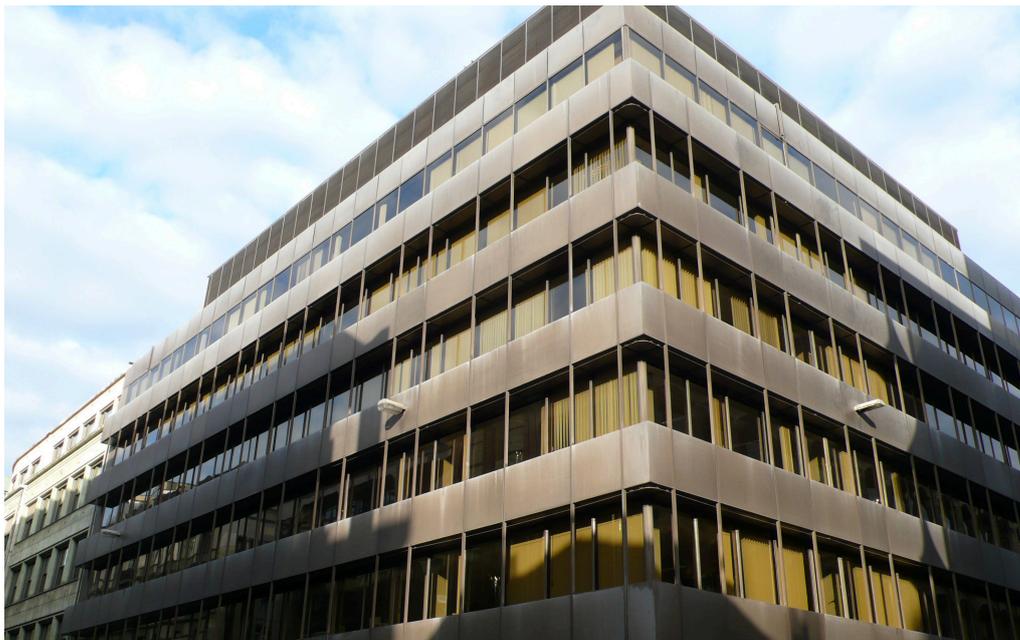
La climatisation et la ventilation des bureaux du nouveau bâtiment Marais se fait via les nouvelles structures du Tiberghien, par un souterrain "technique" sous la rue des Boiteux, semblable à deux autres souterrains réservés au personnel qui se rendent notamment au restaurant d'entreprise situé au deuxième sous-sol du Marais.

⁶⁸ 151-153 rue Royale à, St-Josse, de l'architecte Van Kuyck, construit en 1956-1957.

⁶⁹ Certains y voient l'aspect de la ruche, emblème de la CGER, que l'on retrouve au fronton de l'immeuble de la place de Brouckère, ou en couverture des livrets d'épargne dès 1865, date de sa création.

⁷⁰ Utilisé déjà par Alfred Chambon et Louis De Waele, au chantier précédent.

8.1. Tiberghien



Les décisions de nouveaux chantiers s'accélérent par cette nouvelle "commission des bâtiments" mise en place au sein de la CGER. Ce sont les trois architectes du Marais qui sont chargés de la construction du Tiberghien, de Laveleye, Grochowsky, Lambrichs en date du 25 mars 1970. Et ce n'est que fin de l'année 1970 que l'avant-projet du Tiberghien, se dessine. La principale difficulté récurrente du chantier se rencontre au niveau des fondations. Le recours à l'enceinte complète de murs emboués est donc décidé.

Les éléments décoratifs envisagés, comme le choix du cuivre pour prolonger la perspective du Chambon, sont rejetés.

Les nouveaux procédés de construction progressent très vite, puisque, depuis l'adjudication des travaux du conditionnement d'air, des progrès techniques importants ont été réalisés, et des modifications de plans sont nécessaires. On recourt aussi à des architectes d'intérieur, parmi lesquels Jasinski, SFICA et Frans POSSE.

Du côté de la Ville de Bruxelles, le service Incendie intervient dans l'autorisation, en fixant treize points d'attention. L'incendie des grands magasins de l'Innovation date en effet de fin mai 1967 et les services de la Ville de Bruxelles réagissent très sérieusement face aux risques d'incendie. On note la remarque suivante : "Comme les deux derniers étages dépassent les 25 mètres en hauteur, il est judicieux de mettre en place une mesure spéciale, en l'occurrence des escaliers de dégagement vers les étages des autres bâtiments contigus."⁷¹

En mars 1971, les Architectes Marcel Lambrichs, Casimir Grochowski et Daniel de Laveleye, introduisent une demande pour bâtir à l'angle des rues Montagne aux Herbes Potagère et Boîteux.

⁷¹ AVB, TP n°82 309.

L'autorisation de bâtir est accordée le 27 décembre 1971, mais les travaux ne seront terminés que trois ans plus tard Elle permet la construction d'un rez-de-chaussée avec 5 étages et un étage en retrait sous l'étage technique.

On peut s'imaginer l'ampleur de l'entreprise, par ce fait tout à fait surprenant de détourner la circulation pendant les travaux qui vont empiéter sur la voie publique, par le terrain inoccupé du coin de la rue des Comédiens et de la rue Montagne aux Herbes Potagères.

La première demande de construire un mur emboué date du 8 février 1972⁷². Ce mur est prévu rue des Boiteux, dans l'axe de la rue Montagne aux Herbes Potagères. Il implique la construction d'un nouvel égout et donc la démolition de l'angle de la rue des Comédiens.

Il est précisé que pour des raisons techniques, les demandes précédentes doivent être modifiées car suite aux vérifications, on constate la présence d'ancrages de tirants exécutés lors de la construction des bâtiments. La demande est accordée aux conditions suivantes : la CGER paiera une redevance reconnitive, annuelle et anticipative pour l'occupation du domaine public communal par des éléments de fondation. Les égouts sont déplacés et reconstruits. En ce qui concerne le charroi, la dalle couvrant les murs emboués doit pouvoir résister à une charge roulante de 70 tonnes en plus de l'épaisseur des terres.

8.2. Aspect architectural: Tiberghien:1972-1975

Cet ensemble d'une superficie de 12. 544 m² s'élève du niveau moins trois à 10, 26 mètres sous le sol, jusqu'au septième niveau sur une hauteur de 25, 08 mètres.

L'effet esthétique réside essentiellement dans l'horizontalité des lignes principales de la façade, en métal brun foncé entrecoupées par des vitres qui jouent le rôle de miroir de la façade du bâtiment Marais. L'image ainsi réfléchie anime le bâtiment. De même, l'apparence de l'élévation est entretenue par la verticalité de certains éléments très peu épais placés selon un rythme inégal. Le complexe donne l'impression de massivité suspendue par la légèreté du socle : reconnaissable par l'ancien "Drive In" bancaire, inutilisé depuis plusieurs années, c'est pour lui que la rue des Boiteux fut déclarée à sens unique le 4 novembre 1975, tout comme la rue d'Argent, déclarée à sens unique au début du siècle pour l'installation de la grue Titan des entreprises Blaton.

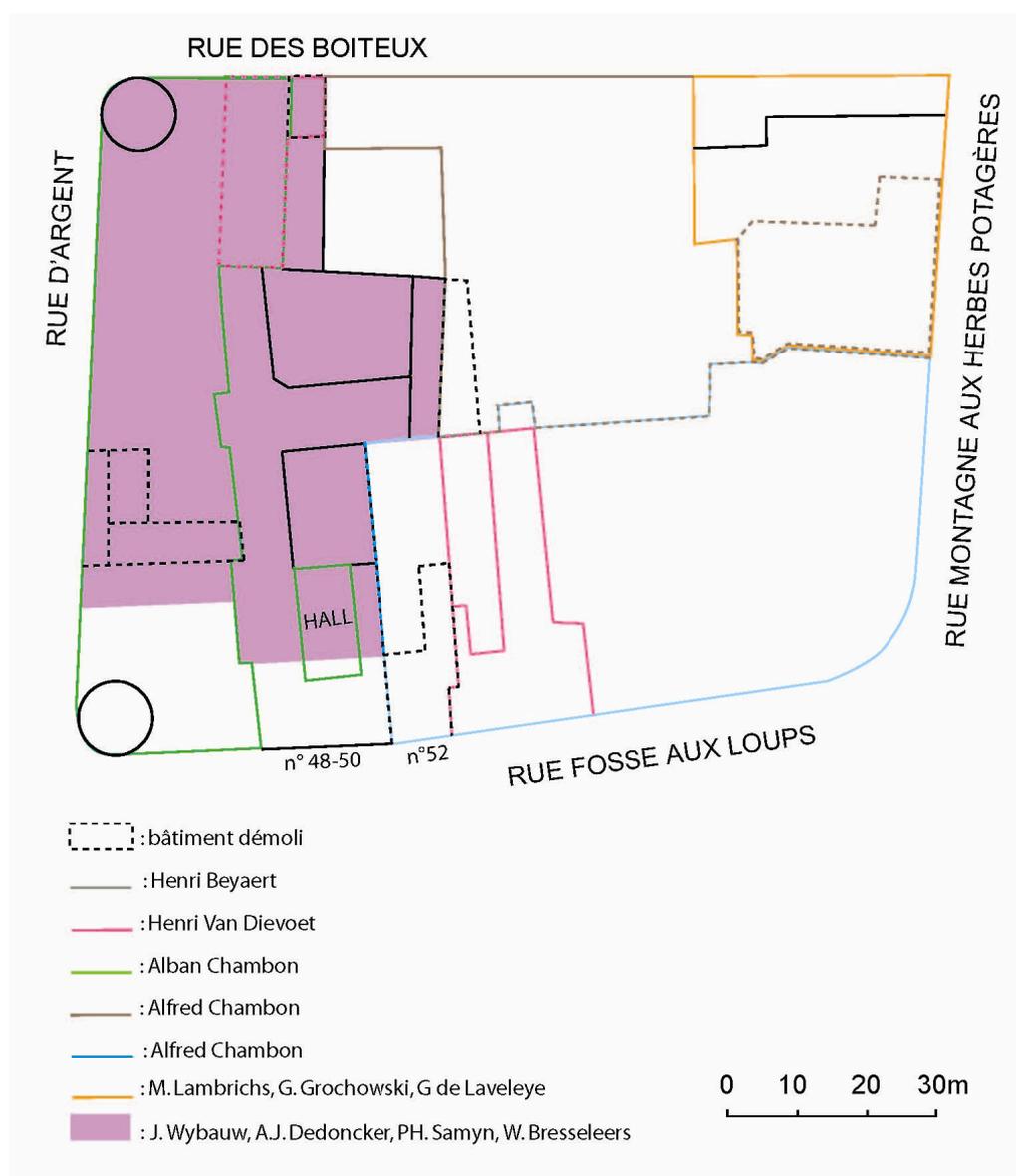
Les architectes Lambrichs, Grochowski et de Laveleye ont dessiné les plans ; il donne aussi accès au passage souterrain, sous la rue des Boiteux, vers le bâtiment Marais, propriété de BNP Paribas Fortis. Il abrite la plupart des locaux à usage technique, comme la cabine à haute tension, les groupes électrogènes, les citernes, la chaufferie et les systèmes de ventilation à air conditionné.

⁷² AVB, TP 82 309 – 84 258 - 84 700 – 87 745 - 87 755 – 87 757

8.3. Le Trio : Lambrichs – Grochowski et de Laveleye

Marcel Lambrichs⁷³ est né à Saint Josse-ten-Node le 5 juillet 1917 et décède à Ixelles le 17 mars 1986. Il est diplômé de l'Académie des Beaux Arts en 1944. Dès 1949, il s'installe comme architecte indépendant. Outre quelques réalisations à Léopoldville, dont notamment le bâtiment de la Caisse d'Épargne, il participe aux grands chantiers de la Cité administrative, de la Tour du Midi, de la Faculté ULB des Sciences Humaines, du Crédit Communal et du Passage 44. De 1979 à 1982, le trio participe aussi à la rénovation de l'ancien hôtel Continental, 41 Place de Brouckère.

9. Bâtiment C



Pour élever ce bâtiment, le service des bâtiments prend la décision de démolir complètement la construction de 1913 d'Alban Chambon, un des premiers immeubles bruxellois

⁷³ VAN LOO A. (Dir.), *Dictionnaire de l'Architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2003.

conçu dans l'optique d'un usage de bureaux. La question de la modernisation et de la rénovation ne s'est pas posée.

Les chantiers Marais et Tiberghien pour lesquels la société financière a engagé des moyens financiers considérables sont à peine terminés, que la décision de remplacer les anciens locaux par la construction de l'immeuble "C" est envisagée, pour un nouveau budget dont l'ordre de grandeur cité est d'un milliard et demi de francs. Dès 1977, la Ville de Bruxelles émet le souhait de conserver l'aspect des deux tourelles en extrémité de la rue d'Argent, et rédige un avis de principe favorable à une construction de six étages, avec deux étages en retrait et une entrée de Parking souterrain.

La Commission des investissements se réunit, un an plus tard, et le Conseil d'administration prend la décision de démolir et reconstruire le bâtiment construit par Alban Chambon pour des raisons de vétusté, de sécurité, de technicité et d'exiguïté. Cette demande de démolition date du 17 février 1980. Un tunnel de liaison C-Marais est prévu au troisième sous-sol de la rue des Boiteux et l'occupation du domaine public est accordée moyennant le paiement d'une redevance recognitive, annuelle et anticipative.

Les démolitions datent de début 1982, et un incident permet de préciser la date, le 7 janvier, puisque la presse mentionne l'effondrement d'un mur qui entraîne des dégâts aux véhicules stationnés rue d'Argent. On y apprend aussi que les décorations et les ornements placés par Alban Chambon sont revendus en Arabie dans le but de décorer les abords d'une piscine. Un des éléments a été conservé et placé dans le restaurant d'entreprise.

9.1. Une équipe d'architectes renforcée

Le collège des architectes reprend les noms de Walter Breseleers, Hein, Erauw, Henri Guchez, Albert De Doncker, Jacques Wybauw, Philippe Samyn, et l'agence AM Bruxelles et leurs noms figurent aux différents plans en tant qu'architectes.

Début 1978, Walter Bresseleers⁷⁴ est désigné architecte pilote. Il est né à Anvers le 30 juillet 1927, diplômé en 1951 du NHIBS à Anvers, et professeur d'histoire de l'architecture à l'académie de Malines. Il s'oriente vers le Design industriel, dont l'immeuble Meurop à Schaerbeek, rue des Palais, est un exemple. Il a construit en collaboration : le Design Centre de Bruxelles, cité avec FONCOLIN en 1958, la Banque Lambert en 1962, Glaverbel- Cimenteries belges réunies de 1967 à 1970, la Royale Belge et Glaverbel en 1963-1967, dont la façade en croûte de pierre bleue, est accrochée à des consoles de béton armé. On évoque également : le Bureau Breseleers.

Jacques Wybauw est né à Uccle le 5 mars 1925 et décédé en 2005. Il étudie l'architecture à La Cambre et y termine ses études en 1950. Il y remplace Victor Bourgeois comme Professeur.

⁷⁴ *Dictionnaire de l'Architecture...Ibidem, p.175.*

Ses réalisations sont : les bâtiments de laboratoires et logements du Centre d'Etudes d'Energie nucléaire à Mol-Donk en 1953-1964, le bâtiment Electrabel, l'Institut Decroly en 1973, Belgique Joyeuse à l'exposition de 1958, le siège de la BBL, racheté par la Cour des Comptes en 1982 entre la rue Bodenbroek et la rue des Six jeunes hommes, la nouvelle aile d'Electrabel, au boulevard du Régent et rue de la Pépinière.

L'architecte De Doncker est né à Bruxelles le 5 juillet 1924, il devient architecte et urbaniste et privilégie les constructions qui utilisent l'acier et le béton. Diplômé en 1947 de l'Académie de Bruxelles, il édifie les pavillons de l'industrie du papier et des arts graphiques à l'exposition de 1958, la Tour Astro en 1976. Il s'associe à Ph. Samyn de 1978 à 1980 pour construire l'athénée de Waterloo. Il participe à la restauration du Théâtre Royal flamand incendié en 1955.

Philippe Samyn né en 1948 est entre autres titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil, son bureau Samyn and Partners est toujours actif, on le retrouve au chantier d'un autre bâtiment de la CGER, rue aux Choux.

Le plan des fondations dressé par Verdeyen et Moenaert et le bureau associé, Pirnay et Schwachhofer, date du 22 septembre 1982.

Le nombre d'Ingénieurs Conseil se multiplie et on enregistre entre autres, les nouveaux titres suivants : Ingénieur Conseil Stabilité Études des fluides, air et sanitaires, Ingénieur Conseil Engins de Levage : ascenseurs, monte-charge, monte dossiers, Ingénieur conseil acoustique, Ingénieur conseil chauffage, ventilation et conditionnement d'air, Conseil en électricité et Ingénieur pour la Plomberie et les sanitaires.

9.2. Complications récurrentes pour les fondations :⁷⁵

Le problème récurrent des fondations s'est aggravé, vu l'ampleur du chantier dans une rue très étroite. La société Franqui envisage de battre pendant quatre mois, 780 pieux au moyen de deux sonnettes à battre de 74 tonnes.

⁷⁵ AVB, TP, Dossier 87 704.

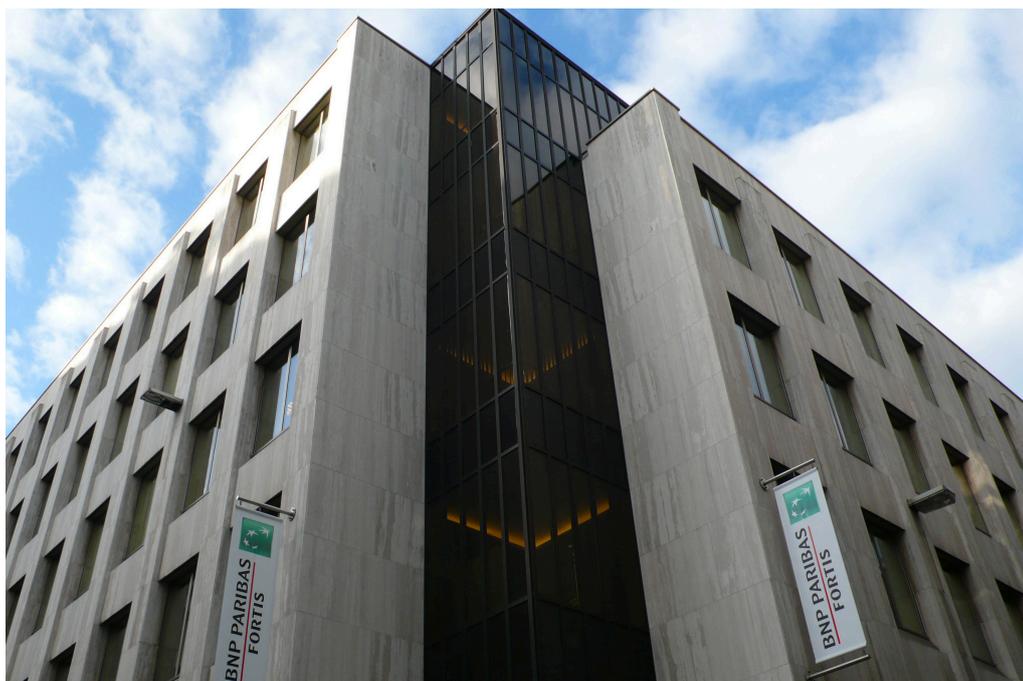
Des protestations s'élèvent à partir du 27 octobre 1982, elles portent sur des vibrations importantes au point de craindre des perturbations des systèmes informatiques.

Le Bureau d'Études ERVA, intervient le 19 novembre, pour mesurer les vibrations au niveau du Sarma de la rue Neuve, et un mois plus tard, 273 pieux sont déjà en place.

Début février 1983, le total des pieux s'élève à 399, mais l'on prend la décision d'arrêter le battage pendant six semaines pour procéder à la congélation du sol afin d'atténuer les vibrations du 15 février au 15 septembre. L'architecte attiré de la CGER, C. Baert a fait face aux réclamations des riverains : le Sarma de la rue Neuve, la Société anonyme de Crédit mutuel hypothécaire et les bouquinistes de la Galerie du Commerce.

L'opération de congélation du sol nécessite la mise en place de 25 tirants, soit des tiges en acier depuis les caniveaux dans le but de garantir la stabilité de la voirie. Cette intervention de haute technicité sera menée par une nouvelle association momentanée qui réunit les grandes entreprises générales de la place.

9.3. Aspect architectural du bâtiment "C"



La construction dont l'entrepreneur est la société François C. F. E. s'est étalée de 1980 à 1986, sur une superficie de 21. 427 m².

Il s'agit d'un bloc massif, pourvu d'un étage surélevé au niveau du sol, et en retrait par rapport aux autres étages. Le haut du bâtiment présente des ouvertures sur trois lignes horizontales rue d'Argent et quatre rue des Boiteux. L'aspect massif est atténué par un recouvrement clair et par l'entrée principale vitrée, qui abrite les deux escalators du hall d'accueil unique de l'îlot. Cette partie au coin des deux rues rappelle l'emplacement de la tour d'Alban Chambon.

Cette fraction angulaire est encore renforcée par une paroi en angle vitrée de teinte foncée, qui se trouve être en retrait par rapport aux deux façades des rues, de teinte claire, presque blanchâtre constituées de matériaux pierreux de ton Pierre de France, de châssis en aluminium de teint clair.

Le Bureau Bresseleers a prévu le long de la rue d'Argent, un passage pour piétons incorporé au bâtiment, le long d'une vitrine qui a abrité des œuvres d'art, pendant un certain laps de temps. Celui-ci permet de résoudre le problème récurrent de la largeur et de l'alignement de la rue d'Argent, et débouche vers l'entrée d'un parking souterrain de quelques dizaines de véhicules.

La façade de la rue des Boiteux présente un angle coupé, en contact avec celle du bâtiment plus ancien d'Alfred Chambon. C'est à cet endroit que la travée de Van Dievoet avait subsisté dans le projet d'Alban Chambon, pour permettre un accès carrossable à l'intérieur de l'îlot. Cet accès unique, nettement plus large subsiste encore rue Montagne aux Herbes Potagères.

Il comporte de nombreuses installations techniques comme pour le Tiberghien, réminiscence des anciennes installations, d'Alban Chambon.

Cet ensemble s'élève du niveau moins deux jusqu'au sixième niveau avec un étage en retrait compris, pour une hauteur totale de 36, 41 mètres au plus haut point central. Les dimensions de la hauteur rue d'Argent sont de 17, 50 mètres et jusqu'à 30 mètres avec les deux étages en retrait et l'étage technique. La largeur de la partie de l'immeuble de la rue des Boiteux est de 7 mètres et 24, 50 mètres en hauteur avec l'étage en retrait.

10. Conclusion



Cette analyse est principalement basée sur l'examen de trois sources d'archives, les plans d'architectes déposés aux Archives de la Ville de Bruxelles pour demande d'autorisation de construire, les procès verbaux des délibérations du Conseil d'Administration de la CGER et les copies des lettres d'Alban Chambon déposées aux Archives d'Architecture Moderne.

Grâce à ces documents, cette chronique d'un siècle est ainsi éclairée par le contexte social, politique, économique et technique. Elle a démontré le passage voire la rupture d'une Architecture où la création artistique côtoie les premiers pas d'un Art de Bâtir que s'approprie les Ingénieurs, vers une Architecture où la fonctionnalité des immeubles de bureaux prime.

Etudier cet îlot revient à dresser l'œuvre des architectes les plus renommés de la place de Bruxelles et à mettre en évidence un art de bâtir qui atteint des niveaux de technicité, rarement requis par d'autres chantiers. Son image unique d'entité urbaine attire l'attention, puisque des films y sont tournés⁷⁶.

L'histoire économique et financière de Belgique y a laissé des traces. L'âme de la Caisse Centrale s'est envolée le 15 octobre 2010 par la fermeture des portes de bronze et par la migration des employés vers d'autres sièges.

Cette chronique restera inachevée en avril 2013. En effet le nouveau propriétaire, la S. A ALLFIN, procède aux démolitions des immeubles Tiberghien et C, dans le but de reconstruire des immeubles à appartements.

Le quartier connaît à nouveau les perturbations dues aux défis que constituent le démantèlement de l'îlot par son ouverture vers la Cité et la nouvelle affectation au logement. L'histoire urbaine se perpétue et se prolonge après cette promenade architecturale d'un siècle.

⁷⁶ Largo Winch 2 tourné en 2010 à Bruxelles notamment.

Bibliographie

Histoire, Architecture :

BULS Charles, Travaux élaborés par le Comité institué sous le Patronage de la Ville de Bruxelles et de la société d'Archéologie de Bruxelles, Bruxelles, G. Van Oest & Cie , 1908.

COCK Maurice, Les peintures symboliques du Temple des Amis philanthropiques, Bruxelles, Ed. De Cock, 1932.

DE HENS Georges, MARTINY V. -G. , Une école d'Architecture des Tendances 1766 – 1991, Bruxelles, Académie Royale des Beaux Arts de Bruxelles, 1992.

DELIGNE Chloé, Les relations entre la ville et ses cours d'eau du Moyen Age à nos jours, Bruxelles, Historia Bruxellae, 2005.

DELIGNE Chloé, Bruxelles et sa rivière, Genèse d'un territoire urbain (12 è – 18 è siècle), Turnout, Brepols, 2003.

DELWIT Pascal, La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours, Bruxelles, Ed. Université de Bruxelles, 2009.

DEMEY Thierry, Bruxelles, Chronique d'une capitale en chantier, Bruxelles, Paul Legrain, 1992.

DESPY-MEYER André (Dir.), KURGAN-VANHENTERYK Ginette, La Belgique au temps de Frère-Orban, Bruxelles, Crédit Communal, 1996, p.76.

DUPONT Pierre-Paul, DEKEYSER Gilbert, Statues de béton et grottes artificielles, Les débuts des entreprises Blaton, Les cahiers de la Fonderie n°19, Décembre 1995.

GARSOU Jules, Jules Anspach, Bourgmestre et transformateur de Bruxelles (1829-1879), Frameries, Union des Imprimeurs, 1942.

HENNE Alexandre, WAUTERS Alphonse, Histoire de la Ville de Bruxelles, 4 tomes, Bruxelles, Editions "Culture et Civilisation, 1975.

HEYMANS Vincent, Paul Hankar La chemiserie Niguët, 13 rue Royale, Ville de Bruxelles, Georges DALLEMAGNE, 2004.

KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, Le Patronat en Belgique (1880-1960), Revue ? Histoire, Economie, Société, 081, V313, N°58, 1998, 17 e année, n°1. .

KURGAN-VAN HENTENRYK Ginette, Les Banques en Europe de l'Ouest de 1920 à nos jours, Extrait de Comité pour l'Histoire économique et financière, p.139-152, extrait du colloque, Bercy, 7-8 octobre 1993.

LAVEDAN Pierre, HUGUENEY Jeanne, HENRAT Philippe, L'urbanisme à l'époque moderne XVIe-XVIIIe Siècles, Genève, DROZ, 1982. JAUMAIN Serge, LINTÉAU Paul-André, Vivre en Ville Bruxelles et Montréal (XIXè-XXè siècles), Bruxelles, Peter Lang, 2006.

JAUMAIN Serge (Dir.), Histoire et Patrimoine des Communes de Belgique, La Région de Bruxelles-Capitale, Tournai, Lesaffre, Dexia Banque, 2008.

LETHIER Virginie, VIPREY Jean-Marie, Le discours de presse au XIX è siècle, Besançon, Presses Universitaires de Franche Comté, Semen, 2008.

LIBERT Philippe, Les vrais amis de l'Union et du Progrès réunis, Deux siècles d'histoire, Labor, Loverval, 2007.

LOYER François, HEYMANS Vincent, GUÉNÉ Hélène, Paul Hankar et l'Hôtel Ciamberlani, 1150 Bruxelles, Aparté, 2009.

MARTINY Victor-Gaston, L'architecture en Belgique de 1900 jusqu'à nos jours, dans l'industrie de la construction, études éditées par la confédération nationale de l'industrie de la construction à l'occasion de son xxe anniversaire, Bruxelles, 1996.

MARDAGA Pierre, Le Patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles, Vol. 1, A, B, C, Liège, 1994.

MAERTENS Mina (Dir.), Histoire de Bruxelles, Edouard Privat, Toulouse, 1976.

MIDANT Jean-Paul (Dir.), BALTJ Jean-Paul, DIERKENS-Aubry Françoise, Académie de Bruxelles, Deux siècles d'Architecture, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne 1989.

MIDANT Jean-Paul, La fantastique architecture d'Alban Chambon, Bruxelles, Archives de l'Architecture Moderne, 2009.

PELGRIN-GENEL Elisabeth, L'art de vivre au bureau, Paris, Flammarion, 1995.

PINGEOT Anne (Dir.), HOOZE Robert, Les relations artistiques entre la France et la Belgique, Anvers, Mercator, 1997.

PIX Manfred, POHL Hans, (Dir.), La diffusion de l'idée de Caisses d'épargne au XIX e siècle, Paris, Les éditions de l'épargne, 1993.

PUTTEMANS Pierre, HERVÉ Lucien, Architecture moderne en Belgique, Bruxelles, Marc Vokaer, 1974.

SMETS Marcel, Charles Buls, les principes de l'Art urbain, Liège, Mardaga, 1995.

SMOLAR-MEYNART Arlette, STENGERS Kean (Dir.), NICOLAÏ Henri, L'évolution du secteur tertiaire in La Région de Bruxelles, Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui, Bruxelles, Crédit Communal, 1989.

STENGERS Jean (Dir.), Bruxelles, Croissance d'une capitale, Anvers, Fonds Mercator, 1979.

VAN DEN DUNGEN, Milieux de presse et journalistes en Belgique (1828 – 1914), Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2005.

VICTOIR J. , VANDERPERREN J. , Henri Beyaert du classicisme à l'Art Nouveau, Sint Martens Latem, Editions de la Dyle, 1992.

WAGNER Otto, Esquisses Projets Constructions, Liège Mardaga, 1987.

WRIGHT Frank Lloyd, Writings and Buildings, New York, American Book, New American Library, Tils Mirron, 1960.

Economie, Epargne :

CHLEPNER B. -S. , Cent ans d'histoire sociale en Belgique, Bruxelles, Ed. U. L. B. , 1956.

LEVY-LEBOYER Maurice, Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du 18e siècle, Presses Universitaires de France, Paris, 1964.

PIX Manfred, POHL Hans, (Dir.), La diffusion de l'idée de Caisses d'épargne au XIX e siècle, Paris, Les éditions de l'épargne, 1993.

VAN THEMSCHE Guy, La sécurité sociale, Les origines du système belge, Bruxelles, De

Boeck, 1994.

VAN PUT August "e. a.", Les banques d'épargne belges, 25e anniversaire du groupement belge des Banques d'Epargne, Tielt, Lannoo, 1986.

Caisse d'épargne

BURNY Frédéric, HAMANDE Louis, Les Caisses d'épargne en Belgique, Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique, Bruxelles, Hayez, 11/1896 à 06/1902.

DOUYÈRE Raymond, La modernisation des caisses d'épargne, Pour une banque différente, Paris, Les Editions de Bercy, 1998.

RADERMECKER Vincent, Cafés et Epargne, Cahiers de la Fonderie n° 18, Bruxelles, 1995, p.17.

Mémorial 1865-1965 de la C. G. E. R. , Ed. C. G. E. R. , 1965.

Rapport interne : La C. G. E. R. pendant la guerre 1914 – 1918, Bruxelles, Imprimerie de la CGER, 1919.

Monumenten en Landschappen 1994, janvier – février 1991 – BRAL Guido
Revue interne à la CGER : Centenaire 1850 – 1950 de la Caisse de Retraite.

Brochure interne : Le Nouvel Immeuble de la C. G. E. R. , 1971

Mémoires universitaires, Thèses :

CHAMBON Bernard, Mémoire ISAE La Cambre 1995.

DELFOSSÉ Ludivine, DRAGUET Michel (DIR.), L'image des banques à travers leur architecture, la Banque Bruxelles Lambert, ULB, 2003.

LECLEF Marie-Laure, HEYMANS Vincent (Dir.) L'Hôtel Métropole à Bruxelles, Etude architecturale et historique, ULB 2007.

Catalogues, Revues :

Architecture, Urbanisme, Habitation, 1951-1952. Blaton-Aubert (Ciments et béton : Armand Balton, successeur : [catalogue] / Blaton-Aubert, s. l. , s. d. - 72 p.ill.

Catalogue exposition : Banque Nationale Belgique à l'occasion de l'émission du nouveau billet de 100 F type "Beyaert" Bruxelles 1978.

La Technique des travaux, NOVGORODSKY L. , numéros 7 et 8, juillet et août 1962.

Règlement émis par la Ville de Bruxelles, Enseignement Primaire, Règlement des élèves et Moyens d'instruction pour le peuple, Bruxelles, Vve Julien Baertsoen, 1890.

DUPONT Pierre-Paul, DE KEYSER Gilbert, Statues de béton et grottes artificielles, Les débuts des entreprises Blaton, Les cahiers de la Fonderie n°19, Décembre 1995.

Technique des Travaux, Les Nouveaux bureaux de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite de Bruxelles, Architecte : Alfred Chambon, numéros 9, &à et 12, 1953.

Archives :

Archives de l'Architecture Moderne, Fonds Chambon.

Archives du Centre de Recherches en Art Contemporain. Responsable : Monsieur Georges Mayer. Académie Royale des Beaux Arts de Bruxelles.
Archives BNP Paribas, Délibérations du Conseil Général et du Conseil d'Administration.

Archives BNP Paribas Fortis, Dossier Deroover, Manifestations de sympathie pour sa retraite
Discours du 19 juillet 1934.

Archives Bnp Paribas, Dossier Hankar, Document de la Banque Nationale "In memoriam", non référencié.

Archives CEDOM, 79 rue de Laeken, Bruxelles. Dossiers : 1. 0865 – 2. 0590 – 4. 0251 – 2. 0544 – 2. 0588 – 2. 0511 – 4. 0007 – 4. 0107 – 1. 0056 – 4. 0025 – 4. 0218

Archives Sint Lukas à Schaerbeek.

Archives de la Direction des Monuments et Sites de la Région bruxelloise.

Archives CRMS.

Archives de la Ville de Bruxelles.

Archives de l'Académie Royale de Bruxelles.

Archives privées de la famille CHAMBON.

Archives La Fonderie – Blaton et Louis De Waele.

Sources inédites :

Entretien avec Monsieur Renaud Chambon, fils d'Alfred Chambon, en décembre 2009.

Entretien avec Monsieur Bernard Chambon, architecte, petit-fils d'Alfred, en janvier 2009.

Remerciements

L'auteur remercie les détenteurs des archives suivantes, sources principales de cet ouvrage.

Archives de la Ville de Bruxelles (AVB)- Section Travaux Publics (TP)

Archives de l'Architecture Moderne (A. A. M.) – Fonds CHAMBON

Archives BNP PARIBAS FORTIS – Historical Center

Je tiens à remercier Monsieur Vincent Heymans, pour l'orientation qu'il aura donnée à ce travail et plus particulièrement les centres d'archives suivants.

Monsieur Maurice Culot et Madame Anne Lauwers, des Archives d'Architecture moderne pour leur aide.

Madame Dominique Van Hove, responsable du département "Archives historiques et Patrimoine artistique de BNP Paribas Fortis", les archivistes Messieurs Brion et Moreau, les différents responsables du service technique des bâtiments.

Tout le personnel des Archives de la Ville de Bruxelles, pour leur dévouement.
Le Personnel du centre de Documentation de la Direction des Monuments et Sites du Ministère de la Région bruxelloise, pour leur précieuse contribution à cette recherche.

Messieurs Chambon et Bernard Chambon, pour avoir transmis certains documents.
Annabelle Locks pour les croquis explicatifs de cette chronologie.

Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude pour le temps précieux, qu'ils m'ont consacré.

Colophon

Direction

Anne Vandembulcke, Directrice générale du Département de la Culture et Thérèse Symons,
Directrice Culture et Archiviste-Conservatrice de la Ville de Bruxelles

Comité des éditions des Archives de la Ville de Bruxelles

C. Billen, F. Daelemans, B. de Laveleye, C. Deligne, J. -M. Duvosquel, M. Galand, D. Guillardian, J. Houssiau, p.Janssens, V. Piette, Th. Symons, R. Vanderhoeven, A. Vandembulcke, A. Vanrie

Coordination

Bérengère de Laveleye

Cette publication a été tirée à 100 exemplaires

Graphisme : BNL Concept sprl

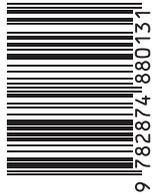
Impression : xxx

Dépôt légal : D/2013/9389/2

Archives de la Ville de Bruxelles, rue des Tanneurs 65, 1000 Bruxelles
ISBN : 978-2-87488-013-1
(Code-barre !)

Dans la même collection

- 1 W. VAN DIEVOET, Les Wolfers. Orfèvres, bijoutiers & joailliers, Archives et Musées de la Ville de Bruxelles, 2002
- 2 B. DE LAVELEYE, A. VANDENBULCKE, A. VANRIE (éd.), Actes du colloque Un musée pour une ville, Musée de la Ville de Bruxelles, 2003
- 3 S. JAUMAIN (éd.), Bruxelles et la Jonction Nord-Midi – Brussel en de Noord-Zuidverbinding, Archives de la Ville de Bruxelles, 2004
- 4 L. KEUNINGS, Les forces de l'ordre à Bruxelles au XIXe siècle. Données biographiques illustrées sur les officiers de la police, de la garde civique et de la gendarmerie (1830-1914), Archives de la Ville de Bruxelles, 2007
- 5 V. JOURDAIN, L'Hôtel Bellevue (1776-1905). Précurseur de l'hôtellerie de luxe à Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles, 2008
- 6 N. De SAEGHER, Ph. QUINET, André Dieudonné Trumper, médecin à Bruxelles au XIXe siècle, Archives de la Ville de Bruxelles, 2008
- 7 p. CHARRUADAS, Aux origines de l'aristocratie bruxelloise. Répertoire prosopographique (XIe-XIIIe siècle), Archives de la Ville de Bruxelles, 2012
- 8 M. KERVYN, Jansénistes et anti-jansénistes à Bruxelles au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles, Archives de la Ville de Bruxelles, 2013
- 9 Q. DEMEURE, C. LAMBERT et M. -N. MARTOU, La Maison du Roi. Reconstruction "à l'identique" d'un patrimoine emblématique de l'histoire de Bruxelles, Musée de la Ville de Bruxelles, 2013



9 782874 88013 1